

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

LA CONTRIBUTION DE LA DIASPORA IVOIRIENNE DE LA VILLE DE
GATINEAU-OTTAWA AU DÉVELOPPEMENT DES MÉNAGES DE LEUR
PAYS D'ORIGINE : LE CAS DES MÉNAGES DE LA VILLE D'ABIDJAN

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES SOCIALES

DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PAR

NATOUA SERGE

1^{er} mars 2018

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire de maîtrise en développement territorial a été une œuvre stimulante et rigoureuse. Ce mémoire n'aurait été possible sans la présence de personnes m'ayant soutenu tout au long de son élaboration. Je me dois de les remercier.

Je tiens à remercier en tout premier lieu mon directeur de mémoire, Monsieur Ndiaga Loum, professeur au département de sciences sociales qui par ses encouragements, ses précieux conseils et surtout sa disponibilité constante a su faire naître la confiance en moi. Il a porté un grand intérêt à mon sujet de mémoire durant mon programme de maîtrise sans jamais tenter d'imposer ses perspectives et je lui en suis profondément reconnaissant.

Je tiens à dire un grand merci à mon épouse Cinthia ainsi qu'à mes deux enfants Paul Marie et Marie Nissy qui m'ont entouré de leur affection, leur patience et leur compréhension tout au long de ce cheminement intellectuel. Leur encouragement durant les heures de rédaction a permis d'arriver à l'accomplissement de cette œuvre.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'accomplissement de ce mémoire en le lisant, en faisant des critiques constructives et des commentaires et en corrigeant certaines parties. Je pense à mon amie et collègue Rose Kikpa qui m'a apporté son aide précieuse dans la mise en forme de ce mémoire.

Enfin, cette étude n'aurait pu être réalisée sans la participation de douze répondants originaires tous, de la Côte d'Ivoire qui m'ont consacré les heures d'entrevue. Je les remercie pour leur disponibilité et leur ouverture d'esprit. Ils ont accepté de partager leurs expériences et leurs réflexions avec enthousiasme, humour et sincérité.

RÉSUMÉ

L'un des sujets d'actualité de cette dernière décennie porte sur les flux migratoires transnationaux et internationaux des populations du Sud vers les pays du Nord. Une fois arrivée dans les pays d'accueil, ces populations maintiennent les liens émotionnels, affectifs, sociaux, économiques avec leur pays d'origine qui se traduisent par des actions spontanées, ponctuelles ou à long terme. La présente recherche vise à comprendre la nature de leur action plus précisément la contribution de la diaspora africaine au développement socioéconomique des ménages de leur pays d'origine. Pour mieux comprendre l'impact de leur contribution sur les populations locales de leur pays d'origine, nous étudions le cas de la diaspora de la ville de Gatineau-Ottawa en lien avec le développement des ménages de la ville d'Abidjan (capitale économique de la Côte d'Ivoire).

Notre étude de cas nous a conduits à une étude de terrain à travers laquelle nous avons interrogé douze participants originaires tous de la Côte d'Ivoire. Ce travail de terrain nous a permis de découvrir que les acteurs de la diaspora mènent principalement au plan local dans les ménages deux types d'initiatives individuelles. D'abord, ils investissent dans les domaines comme l'immobilier, le transport, le commerce afin de s'assurer une certaine sécurité financière dans la perspective d'un éventuel retour au pays natal d'une part et contribuer aux charges des ménages de leurs parents d'autre part. Par ailleurs, à côté de ces investissements, ils apportent un soulagement dans les ménages qui se traduit par les envois de fonds, les dons et la promotion de l'éducation.

Aux termes de notre recherche, nous constatons que la diaspora ivoirienne est *homo oeconomicus* qui saisit les opportunités d'investissement engendrées par la période de crise en Côte d'Ivoire en 2010. C'est également une diaspora *homo donator* sensible au contexte social difficile post crise qui frappe les ménages. Nos conclusions démontrent que les acteurs de la diaspora sont des partenaires au développement en

contexte normal ou en période de crise qui en raison de leurs liens les unissant avec leur pays d'origine sont plus stables, plus réactifs et moins exigeants.

Mots clés : Diaspora, développement socioéconomique, migration, investissement, crise économique.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BAD	Banque Africaine de développement
BM	Banque Mondiale
C.I	Côte d'Ivoire
CEPAL	Commission Économique Pour l'Amérique Latine
CODESRIA	Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
DSRP	Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté
FMI	Fonds Monétaire International
FMMD	Forum Mondial sur
ICMPD Migratoires	Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires
IDE	Investissements Directs Étrangers
NEPAD	le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMD	Objectifs de Développement pour le Millénaire
ONG	Organisation Non Gouvernemental
ONU	Organisation des Nations Unies
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut

PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TOKTEN	Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals
UEMOA	Union Économique Monétaire Ouest-Africain

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES

Tableaux

Tableau 1	Principaux pays destinataires des envois de fonds en 2009	8
Tableau 2	Opérationnalisation des principaux concepts	41
Tableau 3	Profil des participants de la ville de Gatineau-Ottawa	55
Tableau 4 :	Profil des ménages de la ville d'Abidjan	57

Figure

Figure 1	Nombre d'immigrés présent en 2005 dans les régions	7
----------	--	---

Carte

Carte 1	Carte administrative de la Côte d'Ivoire	16
---------	--	----

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
RÉSUMÉ	III
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	V
LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES	VII
TABLE DES MATIÈRES	VIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I.....	4
PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE.....	4
1.1 La diaspora, un phénomène universel.....	5
1.2 La diaspora régionale africaine	10
1.3 Le cas de la diaspora ivoirienne	14
1.3.1 La mise en contexte : La Côte d’Ivoire avant la crise des années 2000.....	14
1.3.1.1 Contexte historique	14
1.3.1.2 Les données géographiques et économiques de la Côte d’Ivoire	15
1.3.2 L’état de la gouvernance pendant la crise des années 2000	18
1.3.2.1 Au plan politique	18
1.3.2.2 Le contexte social	21
1.3.2.3 La situation économique	23
1.3.3 Ébauche de la problématique particulière	26
1.4 Formulation de la question de recherche et de l’hypothèse	28
CHAPITRE II	33
CADRE CONCEPTUEL, THÉORIQUE ET OPÉRATOIRE.....	33
2.1 Cadre conceptuel.....	33

2.1.1 L'évolution du concept de développement	33
2.1.2 Diaspora et appui au développement.....	39
2.2 Cadre théorique	43
2.2.1 La notion de diaspora	43
2.2.2 La typologie de la diaspora	47
2.3 Cadre opératoire	49
2.4 Objectifs de la recherche	50
 CHAPITRE III	 53
 MÉTHODOLOGIE.....	 53
3.1 Méthodologie choisie	53
3.2 Population à l'étude : les ménages de la ville d'Abidjan et les immigrants ivoiriens de la ville de Gatineau-Ottawa.....	54
3.3 Type et taille de l'échantillon.....	55
3.4 Mode de collectes de données.....	56
3.5 Méthode d'analyse	57
3.6 Considérations éthiques	59
3.7 Limites méthodologiques	60
 CHAPITRE IV	 62
 PRÉSENTATION DES DONNÉES.....	 62
4.1 Description des participants	62
4.1.1 Profil socio démographique des participants.....	62
4.1.2 Profil des Ivoiriens de la diaspora	63
4.1.3 Profil des responsables des ménages résidant en Côte d'Ivoire	66
4.2 Diaspora et soutien au développement en Côte d'Ivoire	67
4.2.1 Les investissements de la diaspora pour les ménages	68
4.2.1.1 Dans le commerce et l'alimentation	68
4.2.1.2 Dans le transport et l'immobilier	69
4.2.2 Les appuis de la diaspora dans les ménages	70

4.2.2.1 La santé et le logement	70
4.2.2.2 L'éducation et les vivres	71
4.2.2.3 Les événements exceptionnels et les situations d'urgences.....	72
CHAPITRE V	73
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	73
5.1 Les constats essentiels issus des actions diasporiques	73
5.1.1 Une tendance de plus en plus tournée vers l'investissement.....	73
5.1.2 Une conscience de plus en plus tournée vers les liens familiaux	75
5.1.3 Vers une diaspora homo oeconomicus-donator?.....	78
5.2 Les limites des actions diasporiques	80
5.2.1 L'insuffisance des initiatives individuelles	80
5.2.2 Une politique ivoirienne de la diaspora encore à la traine	81
5.3 Perspectives pour une meilleure amélioration des actions de la diaspora	83
CONCLUSION	89
BIBLIOGRAPHIE	96
ANNEXE 1: GRILLE D'ENQUÊTE.....	102
ANNEXE 2: FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	104

INTRODUCTION

Le choix de mon sujet sur la contribution de la diaspora ivoirienne au développement socioéconomique des ménages de leur pays d'origine a été suscité par un simple constat. Après la violente crise de 2010 en Côte d'Ivoire qui a secoué toutes les institutions de ce pays, les autorités ivoiriennes ont fait appel aux investisseurs et autres bailleurs de fonds traditionnels pour la reconstruction du pays. Nulle part, les discours officiels ne faisaient référence à la participation de la diaspora pendant et après cette crise sociopolitique. Ce silence des autorités locales m'a alors conduit à m'interroger sur la capacité de mobilisation des acteurs de la diaspora à agir dans leur pays d'origine surtout après une crise de quelque nature que ce soit (catastrophe naturelle, crise humanitaire, crise politique). La question de la diaspora est un sujet transversal qui fait nécessairement référence aux questions de politiques migratoires, de frontières, de main-d'œuvre...

Au demeurant, depuis quelques années, les migrations constituent un sujet de débat quotidien tant sur le plan international, régional et national. En effet, les migrations de ces dernières années se sont traduites par une élévation du nombre, de la diversité et de l'activité de la diaspora dans la vie économique, sociale, politique et culturelle, tant dans leur pays d'accueil que leur pays d'origine. Si cette vague migratoire constitue un défi pour certains pays d'accueil, surtout les pays de l'OCDE qui de plus en plus élaborent des politiques restrictives, force est de reconnaître qu'elle représente en certains aspects une limite pour les pays d'origine de ces émigrants dont les gouvernements assistent de manière impuissante au départ de cette main-d'œuvre souvent très qualifiée. Or paradoxalement, les pays du Sud dont le développement repose sur une main-d'œuvre qualifiée voient leurs ressortissants s'expatrier vers les pays les plus industrialisés. Ce phénomène qualifié de " fuite de cerveau " constitue

un problème majeur pour certains pays africains qui font appel à des non-nationaux dans des domaines essentiels comme la santé.

Pourtant, une fois installée dans les pays d'accueil, la diaspora ne reste pas inactive. Elle entretient des liens émotionnels, affectifs avec leur famille respective de leur pays d'origine. Les membres de la diaspora cherchent même à consolider ces liens avec certains parents afin de faciliter plus tard d'éventuels services à leur retour au pays. Ces liens se traduisent par des envois de fonds, les investissements, les dons et l'envoi des biens d'équipements. En constatant tous ces engagements de la diaspora en faveur de leurs parents issus de leur pays d'origine, notre curiosité a suscité plusieurs interrogations relatives aux actions de cette communauté diasporique en lien avec le développement de leur pays. Ainsi nous nous sommes interrogés de savoir dans quelle mesure les initiatives individuelles ou collectives de la diaspora sont-elles capables de transformer leurs sociétés de départ? Quelle est la nature de leurs initiatives? Dans quels domaines agissent les acteurs de la diaspora?

Autant de questions auxquelles nous avons tenté d'apporter les réponses, non sans difficulté, afin de mieux comprendre la réalité du terrain. La quête des réponses à nos interrogations nous a conduit à étudier le cas de la contribution de la diaspora ivoirienne de la ville de Gatineau-Ottawa en lien avec les ménages de la ville d'Abidjan.

Dans notre premier chapitre, nous présentons la problématique du mouvement migratoire au plan international, régional et une mise en contexte de la situation de la Côte d'Ivoire. Cette mise en contexte de la Côte d'Ivoire, n'est pas fortuite! Elle permet de comprendre non seulement les mouvements migratoires actuels des populations de ce pays mais aussi les actions des membres de la diaspora.

Notre deuxième chapitre traite du cadre conceptuel, théorique et opératoire. Nous avons fait une recension de plusieurs écrits dans cette partie en développant et en précisant des concepts clés de notre recherche.

La méthodologie utilisée est abordée dans la troisième partie dans laquelle nous présentons notre méthode de collecte de données ainsi que la démarche d'analyse et d'interprétation des résultats.

Le chapitre quatre aborde les résultats de notre recherche. Nous avons identifié les secteurs dans lesquels la diaspora ivoirienne intervient. Mais avant, nous avons établi un profil de cette diaspora ivoirienne.

Le cinquième chapitre est consacré à nos commentaires sur les résultats obtenus. Nous avons noté les faiblesses des actions individuelles de la diaspora, mais nous avons conclu que c'est une diaspora qui devrait faire l'objet de beaucoup d'attention du gouvernement, car c'est un partenaire au développement. Finalement, nous avons terminé par une conclusion qui résume l'essentiel du travail et ouvre de nouvelles perspectives de recherches.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

Cette problématique est une occasion pour nous de justifier l'intérêt social et scientifique de notre projet de recherche et de formuler également notre question de départ. Pour certains auteurs, la question de départ d'un projet de recherche « n'est utile que si cette question est correctement formulée » (Quivy et Campenhoudt 2011 :27). Fort de cette affirmation nous formulons notre question de départ comme suit : la diaspora ivoirienne de la région de Gatineau-Ottawa peut-elle se considérer comme un acteur du développement socio-économique de son pays d'origine ou un simple fournisseur de services lorsqu'il est sollicité par ses proches? C'est en effet, cette interrogation qui a suscité en nous la recherche sur la problématique de la diaspora. Il est indéniable que l'un des phénomènes les plus en vogue de notre époque est sans nul doute la vague de mobilité des hommes à travers la planète. Dans presque tous les continents on retrouve une ou plusieurs communautés diverses venant des quatre coins du monde. C'est le signe éloquent qu'il s'agit d'un processus qui s'est développé à partir de l'immigration de certains peuples. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à ce phénomène qui prend de l'ampleur surtout dans un contexte de mondialisation, de pauvreté et de crise armée qui sont des facteurs favorisant cette grande mobilité vers l'extérieur aujourd'hui. Toutefois, ce déplacement vers 'l'eldorado' crée de nouveaux liens sociaux, culturels, économiques et même politiques entre les immigrants et leur pays d'origine. À travers notre problématique, nous tenterons de comprendre ces liens qui améliorent les conditions de vie des proches et influencent souvent le développement de leur pays d'origine.

Notre démarche a pour but de cerner cette question au niveau universel, africain et ivoirien.

1.1 La diaspora, un phénomène universel

La notion de diaspora tire sa source dans la migration des savants grecs expatriés pour répandre la culture hellénique. Le mot diaspora, en grec *sporo* qui veut dire « graine » ou *speira* « semer » signifie dispersion (Assogba, 2002 :1). La notion fait référence à l'émigration des savants ou « l'exode des cerveaux » qui est un phénomène qualifié d'universel. Dans la tradition biblique, le terme a servi à qualifier le flux migratoire des juifs dans le monde. Selon la tradition biblique, ce peuple vivait sur la terre de Canaan, terre promise par Dieu jusqu'à ce qu'il soit chassé de cette terre en raison de ses fautes ou péchés commis. C'est cette communauté juive dispersée dans toutes les régions du monde en attente d'un retour à la terre promise qu'on appela diaspora (Assogba, 2002). Par la suite, le concept a évolué pour désigner les peuples sans terre d'origine et luttant pour la conquête d'un territoire à l'instar des Palestiniens ou les Kurdes. Le concept s'applique donc aux communautés dispersées à travers le monde qui entretiennent ou maintiennent un lien affectif, économique, social ou culturel avec leur pays d'origine.

Les communautés diasporiques évoluent considérablement à travers le monde comme l'indiquent les statistiques des Nations unies. Ainsi depuis 1970, le nombre de personnes vivant hors de leur pays d'origine est passé de « 82 millions à 100 millions en 1980, 154 millions en 1990 et 175 millions en 2000, pour atteindre 190 millions en 2005 et 215 millions en 2010 » selon les Nations Unies (El Mouhoub Mouhoud, 2012 :1). La hausse est de 2,1% par an en moyenne et le taux de migrant constituant la diaspora représente 3% de la population mondiale et 9% des pays développés. La moitié de ces migrations internationales vont des pays du Sud vers les pays du Nord. Les régions d'accueil sont les régions les plus riches, car ces immigrants une fois établis serviront de leviers financiers à leurs familles restées dans les pays d'origine. Les pays les plus convoités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) demeurent le Canada, l'Australie, La nouvelle Zélande, et les États-Unis en

raison de leurs politiques d'immigrations les plus ouvertes (El Mouhoub Mouhoud 2012). Mais selon la Banque Mondiale, les États-Unis sont le premier pays de destination des migrants, suivis de la Fédération de Russie, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite et du Canada¹

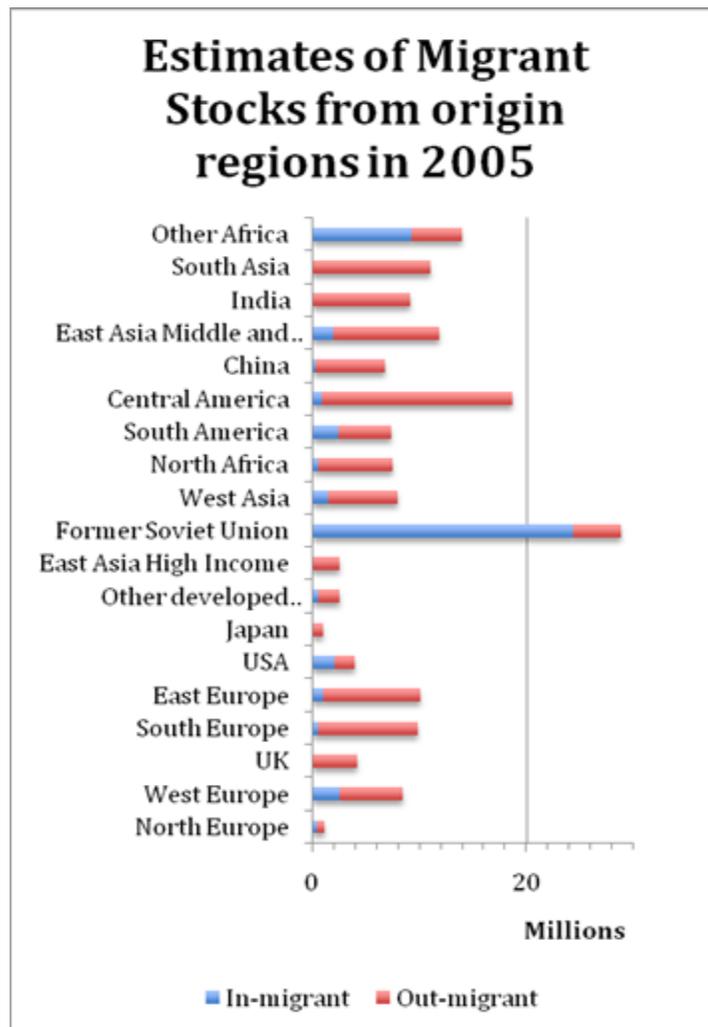
En revanche, les pays dont les migrations sont élevées sont les pays d'Amérique centrale plus précisément le Mexique en raison de sa proximité avec les États-Unis. Avec l'Amérique centrale, l'Asie de l'Est et du Sud, les régions d'Afrique (Afrique du Nord en particulier, 3,7%) complètent le tableau des régions de départ plus récentes. On remarque dans le graphique ci-dessous que la Chine à un fort taux élevé d'immigrations. On dénombre plus de 40 millions de Chinois dispersés à travers le monde et le nombre ne cesse de croître de sorte qu'il est difficile de comptabiliser les Chinois d'outre-mer en raison des «défaillances des appareils de statistiques nationaux» (Éric Guerassimoff et Carine Pina-Guerassimoff, 2006 :5). Selon Statistique Canada, les Chinois constituent l'un des plus grands groupes ethniques non européen les plus nombreux au Canada. Après les Anglais et les Français, viennent les Sud-Asiatiques, les Chinois et les Noirs selon l'enquête menée auprès des ménages par Statistique Canada en 2011². En 2001, un peu plus d'un million de personnes d'origine chinoise habitaient au Canada, ce qui représente environ 4 % du total de la population canadienne (Statistique Canada 2001). Ces communautés jouent un rôle important dans leurs pays d'accueil, mais également dans les pays d'origine.

Selon Hans Timmer les transferts de fonds émanant de toutes ces communautés réduisent la pauvreté dans leur pays d'origine (Hans Timmer, 2011, 2e édition, BM).

¹ Voir recueil des statistiques sur les migrations et les envois de fonds, 2011, 2^e édition Banque Mondiale <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Factbook2011French.pdf>, consulté en Juin 2017.

² Enquête Nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada <http://www.lapresse.ca/fichiers/4648700/99-010-x2011001-fra.pdf>, consulté en juin 2017.

Graphique1 : Nombre d’immigrés présents en 2005 dans les régions selon leur origine intra ou extra régionale



Source : E.M. Mouhoud et J. Oudinet (2011), calculs à partir des données de Ratha & Shawn (2005), University of Sussex, World Bank.

Ces transferts ont un impact selon lui sur « l'essor des investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des petites entreprises ». (Hans Timmer, 2011 :2) Le montant des envois de fonds déclarés que reçoivent les pays en développement est estimé à 325 milliards de dollars³. Ce chiffre est de loin supérieur au montant des flux financiers de l'aide publique au développement. Dans de nombreux pays en développement, il représente plus de 10 % du produit intérieur brut (PIB). Ces chiffres officiels ne prennent pas en compte les transferts officieux, c'est-à-dire ceux qui passent par des canaux non conventionnels.

Tableau1 : principaux pays destinataires des envois de fonds en 2009 (en pourcentage du PIB) et 2010 (en milliards de dollars américains)

PAYS	Fonds transférés en milliards De dollars américains en	PAYS	Fonds transférés par rapport au PIB en
Inde	55	Tadjikistan	35%
Chine	51	Tonga	28%
Mexique	22,6	Lesotho	25%
Philippines	21,3	Moldavie	23%
France	15,9	Népal	23%
Allemagne	11,6	Liban	22%
Bangladesh	11,1	Samoa	22%
Belgique	10,4	Honduras	19%
Espagne	10,2	Guyana	17%

³ <http://www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances>

Source : Groupe d'étude des perspectives de développement, Banque mondiale 2010, <http://go.worldbank.org/O7O3PTJCD0>

À l'analyse du tableau ci-dessus, on remarque que l'Inde et la Chine sont les plus gros destinataires des transferts de fonds en milliards de dollars américains. Force est de constater que ces transferts de fonds ont contribué pour une part à l'émergence de ces deux États. En outre, ils ont une population très importante à l'extérieur comme à l'intérieur de leur territoire ce qui rend plus dynamique sur le plan économique, les envois de fonds de leur communauté. Anouk considère la diaspora indienne comme un instrument de rayonnement culturel et politique national. Les autorités indiennes s'appuient sur sa diaspora à « des fins de développement national ou dans le cadre de relations bilatérales, mais aussi à l'échelle régionale et internationale » (Anouk Carsignol-Singh, 2009 :33).

Toutefois, il y a lieu de noter que les transferts de fonds ne sont pas les seules contributions faites par la diaspora. Elle contribue également au développement de leur communauté à travers les transferts de connaissance et de la technologie. En effet, certains expatriés retournent au pays après avoir acquis des connaissances dans de nombreux domaines comme la gestion, les finances, l'agriculture, l'industrie alimentaire, les télécommunications afin de mettre leurs connaissances au service de leur gouvernement ou en créant des structures de développement dans leur pays (Adolehoume, 2007). C'est l'exemple de l'Inde et de la Chine qui ont développé leurs connaissances technologiques et économiques grâce au programme TOKTEN (Transfert of KnowledgeThroughExpatriateNationals) mis en œuvre depuis 1980 (Adolehoume, 2007). Quelle est la situation dans les pays africains ?

1.2 La diaspora régionale africaine

La diaspora africaine constitue une problématique pour le continent. Plus de 30 millions de personnes ont officiellement quitté le continent en quête d'un mieux-être (Banque Mondiale 2011). Ces chiffres sont d'ailleurs sous-estimés, car ils ne prennent pas en compte les immigrants non recensés à savoir les enfants et les petits enfants inclus (Dilip Ratha et Sonia Plaza, septembre 2011). L'émigration des ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne est un phénomène qui va débiter à partir de leurs indépendances respectives dans les années 1960. Leurs destinations principales seront l'Europe et l'Amérique du Nord (Assogba, 2002).

Des raisons complexes et diversifiées expliquent le choix de ses ressortissants à quitter leur pays pour une autre destination. Nous pouvons énumérer entre autres : l'augmentation de la pauvreté et des inégalités sociales; l'éclatement de certaines guerres et la naissance de conflits incessants; les persécutions liées au groupe ethnique, racial, ou religieux. Il faudrait également souligner comme raisons, les traditions migratoires, car il y a des régions comme l'Afrique de l'Ouest qui ont des traditions migratoires fortes et anciennes (les nomades). Bref, on peut regrouper toutes ces raisons en causes économiques, sociales, politiques et culturelles. Mais les principales causes sont surtout sociales et économiques. Selon Ammassari « la décision de migrer pour un individu est d'ailleurs souvent le résultat d'une stratégie familiale pour maximiser les revenus » (Ammassari, 2004 :7).

Pourtant cette vague de déplacements des ressortissants africains était considérée comme néfaste pour le continent qui venait à peine de sortir de quatre décennies de colonisations. Le dépeuplement spectaculaire du continent en un laps de temps avait pour conséquence de vider l'Afrique de ses ressources humaines tant au plan quantitatif que qualitatif. On désignait ce phénomène de fuite des cerveaux. Mais plus tard, on a compris que les émigrants pouvaient aussi représenter potentiellement des diasporas

susceptibles d'être mobilisées au profit de leur pays d'origine (Gaillard et Gaillard 1998 cités par Assogba, 2002).

Cette diaspora depuis 2010, a envoyé plus de 40 milliards de dollars à des résidents de leur pays d'origine ou de leurs terres ancestrales (Banque Mondiale 2011). En dehors de ces envois de fonds, les diasporas offrent un certain nombre d'aspects positifs, et les spécialistes commencent à croire que la perte des travailleurs qualifiés est même bénéfique (Ratha et Plaza, 2011). Le lien le plus tangible entre les migrations et le développement est le transfert des fonds vers le pays d'origine. Ces fonds constituent une source de financement important vers les pays africains atteignant selon la Banque Mondiale (2011) près de 30% du PIB au Lesotho, et près de 10% au Togo, au Cap-Vert, au Sénégal, et dépassant les recettes touristiques au Maroc et celles tirées du Canal de Suez en Égypte. Ce qui caractérise ces transferts de fonds, c'est leur relative stabilité d'une part et d'autre part, leur caractère « anticyclique, car les parents et amis envoient souvent davantage en cas de crise ou de catastrophe » (Mohapatra Joseph et Ratha 2009). Ces envois de fonds sont plus stables que les investissements directs étrangers, ou les dettes privées et ont la particularité de n'être assortis d'aucune conditionnalité contrairement aux aides publiques au développement. D'ailleurs, on a constaté que dans certains pays africains, la contribution de leurs ressortissants de l'extérieur dépasse l'aide publique au développement apporté par les institutions du pays hôte (Dembélé, 2001 :242). Dans les années 1990, les apports financiers des Sénégalais de France s'élevaient à 132 millions de dollars américains alors que l'aide publique était de 250 millions de dollars américains (Condamines 1993). Mais aujourd'hui cet apport est estimé à près de 300 milliards FCFA par an (600 000 000 dollars américains) pour l'ensemble des Sénégalais, environ 2,5 millions, vivant à l'étranger (Excel Africa, 2007). Ces envois de fonds jouent un rôle important dans les ménages des familles africaines. Ils permettent de réduire la trop grande pauvreté dans de nombreux ménages par l'accès à certaines ressources vitales. Ils représentent un grand soulagement dans des moments difficiles ou lors des événements comme les mariages, les fiançailles, les

funérailles ou les traitements médicaux. L'argent est donc utilisé pour améliorer les conditions de vie des parents restés au pays. Par ailleurs, selon Bauer (2006) cet argent est aussi utilisé comme investissement local stimulant l'économie du pays destinataire, augmente les réserves des devises étrangères et renforce la balance des paiements. Ainsi plusieurs associations de Maliens de l'extérieur se sont engagées à résoudre les difficultés de leurs parents et de leurs terres natales en construisant des écoles, des centres de santé, des sites culturels, etc. (Keïta, 2009).

À côté des transferts de fonds, la diaspora africaine s'investit dans les échanges et les investissements dans leur pays d'origine. Ils facilitent les transactions commerciales des denrées ou des produits de leur pays d'origine vers le pays hôte. Ils sont des canaux par lesquels leurs compatriotes restés au pays s'appuient pour écouler les marchandises consommées régulièrement par les immigrants. À ce titre, ils prospectent le terrain, recherchent les opportunités et lorsque l'environnement des affaires est propice, ils facilitent les échanges entre les résidents des deux pays. Certains organismes publics ou privés de leur pays d'origine organisent des rencontres officielles d'affaires avec les communautés diasporiques en vue de créer des réseaux. Les ambassades du Kenya, de l'Ouganda et de l'Éthiopie à Londres et Washington organisent ce genre de rencontre de réseautage pour attirer les investisseurs de la diaspora et favorisent la rencontre des fournisseurs et des exportateurs (Ratha et Plaza, 2011).

En outre, les diasporas transfèrent leurs compétences ainsi que la technologie. Ils jouent un rôle remarquable dans le renforcement des capacités scientifiques et technologiques des entreprises publiques ou privées de leur pays d'origine. Certains auteurs sont plutôt réservés quant à leur contribution scientifique. Pour Tebeje, la fuite de la main-d'œuvre qualifiée accentue l'écart entre l'Afrique et les autres continents en sciences et en technologies. Il avance que « de 0,5% qu'elle était au milieu des années 1980, la part africaine de la production scientifique mondiale est tombée à 0,3% au milieu des années 1990. Il y a plus d'ingénieurs africains aux États-Unis qu'en Afrique » (Tebeje, 2005 : sp). L'organisation internationale pour les Migrations estime à environ 300 000

spécialistes africains habitant à l'extérieur de l'Afrique. Kouvididila révèle que cette migration est une perte énorme pour l'Afrique quoique réduisant le chômage sur le plan social (Kouvididila, 2009).

Dufoix (2003) n'est pas de cet avis puisqu'il estime que ce départ est un facteur positif pour les pays d'accueil. Pour lui, les diasporas maintiennent « de forts liens affectifs et matériels avec leur pays d'origine » (Dufoix, 2003 :23). Charles Halary (1994) ajoute que le transfert des connaissances scientifiques est le moteur de tout développement d'un pays. Ainsi « s'échapper vers une terre de liberté favorable à la science est un facteur puissant de migration » (Halary C, 1994 :47). Il indique que le ressortissant du pays donneur dispose au départ d'une qualification scientifique internationale fragile à son arrivée dans le pays receveur (Halary 1994). Mais une fois qualifié, le processus de circulation de compétences est en éveil à condition que le pays receveur soit attractif et le pays donneur dispose de stratégies de réinsertion. Disposer d'une diaspora hautement qualifiée constitue un avantage surtout pour un pays qui recherche son redressement social et économique.

Les décideurs marocains ont vite appréhendé ce potentiel de ressources dont regorge sa diaspora. Elle a ainsi mis en place une politique de connexion qui vise à « créer une relation avec les émigrés à l'échelle transnationale » (Mourad Aboussi, 2013 :120). Le nombre de diasporas africaines hautement qualifié est très élevé. Leur productivité scientifique et technique dans les pays hôtes est fort importante. Selon une étude réalisée en 2011, 59% des immigrés sénégalais se retrouvent au Canada et sont constitués en majorité des personnes hautement qualifiées, ils ont un niveau égal ou supérieur à un master. Ces diasporas scientifiques et technologiques aident à combler le besoin de main-d'œuvre dans ce pays (Magatte Fall, 2014).

Il ressort de tout ce qui précède que la diaspora africaine prend une part active au recul de la pauvreté dans leur pays d'origine en s'investissant dans plusieurs domaines de développement. Qu'en est-il de la diaspora ivoirienne?

1.3 Le cas de la diaspora ivoirienne

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, une mise en contexte est utile afin de présenter la situation qui prévaut avant de formuler la problématique qui sous-tend notre étude.

1.3.1 La mise en contexte : La Côte d'Ivoire avant la crise des années 2000

Il y a lieu de faire le portrait historique de la Côte d'Ivoire marquée par la période coloniale avant une présentation géographique et économique.

1.3.1.1 Contexte historique

L'histoire nous apprend que ce sont les Portugais qui ont été les premiers Européens à franchir les côtes ivoiriennes. Ils seront rejoints ensuite vers la fin du XVI et début du XVII siècle par les Hollandais, les Français et les Anglais. En dehors des relations religieuses et politiques, ces explorateurs auront surtout des relations commerciales avec les populations habitant le littoral Ivoirien⁴. Ils seront les premiers d'ailleurs à commencer la traite des esclaves qui a été poursuivie à grande échelle par les Français entre le XVII et le XVIII siècle. Cette traite négrière qui a duré près de trois décennies a engendré des conséquences indélébiles sur les populations africaines et en particulier la Côte d'Ivoire. Il faut toutefois préciser qu'elle a permis « à l'Europe moderne et industrielle d'émerger » grâce au travail forcé de ces esclaves dans les plantations sur le continent Américain (Beaudet et Sow, 2014 :32).

Après l'abolition de la traite des esclaves en 1848, la Côte d'Ivoire passe du protectorat français à la colonie française autonome le 10 mars 1893. À ce titre, elle a eu plusieurs villes érigées en capitales dont Grand-Bassam en 1893, Bingerville en 1900 et Abidjan en 1934. L'indépendance de la Côte d'Ivoire fut acquise comme dans plusieurs parties

⁴ En raison de l'abondance de l'Ivoire dans cette partie de l'Afrique de l'ouest, les Européens lui donnèrent le nom de la Cote de l'Ivoire qui devient Côte d'Ivoire.

de l’Afrique, à la suite des luttes émancipatrices du continent. Ainsi, sous la houlette de son premier président Félix Houphouët Boigny, la Côte d’Ivoire acquiert son indépendance le 7 août 1960.

Il faut noter que la Côte d’Ivoire a été un pays d’immigration et d’émigration à l’instar de plusieurs pays de la sous-région⁵. Le peuplement de la Côte d’Ivoire s’est fait par des peuples venus de différents endroits du pays. Parmi les populations les plus anciennes à s’installer dans la partie ouest de la Côte d’Ivoire, on compte les Mandés du sud (yacouba, Gouro, gban) et les Krous (bété, guéré, bakwé) qui se sont installés au sud-ouest du pays dans la zone forestière le long de la côte. Ces peuples sont venus du Libéria actuel et de la Guinée. Venus du nord de la Côte d’Ivoire, les populations soudanaises musulmanes, du groupe Gur de langues voltaïques (sénoufos, koulangos, Lobis) se sont installés à l’est. Enfin, les Akans (les kwas) venus du Ghana (Baoulé, agni, attié) dont la langue est proche des achantis du Ghana, se sont installés plus au sud et à l’est au début du xv siècle⁶. Selon Bossard, la Côte d’Ivoire est le seul « pays d’Afrique de l’Ouest où coexistent ainsi quatre groupes ethnolinguistiques régionaux, chacun ancré sur une proportion sensiblement égale du territoire⁷ » (L. Bossard, 2003 :9).

1.3.1.2 Les données géographiques et économiques de la Côte d’Ivoire

D’une superficie de 322 462 km², la Côte d’Ivoire est un pays de l’Afrique de l’Ouest ayant pour capitale politique Yamoussoukro et capitale économique Abidjan. Elle est

⁵ Agbobli note que « contrairement à une croyance populaire, il a rarement existé des territoires ethniquement homogènes » (Agbobli, 2017 :25).

⁶ Sur le peuplement de la Côte d’Ivoire, voir l’article de Laurent Bossard sur « le peuplement et migration en Afrique de l’ouest : une crise régionale en Côte d’Ivoire » Bossard, L. (2003). Peuplement et migration en Afrique de l’Ouest : une crise régionale en Côte d’Ivoire. *Afrique contemporaine*, 206, (2), 151-165. Doi:10.3917/afco.206.0151.

⁷ Agbobli reconnaît que la Côte d’Ivoire est un pays d’immigration qui a accueilli de nombreux africains de la sous-région dont les togolais au nombre de 300. 000 à 500.000 (chiffre officiel) sinon plus d’un million selon les estimations des associations. Certains ont occupé de hautes responsabilités en Côte d’Ivoire. C’est l’exemple de John Apéléte Creppy qui fut vice-président de la cour suprême Ivoirienne sous l’ère Houphouët Boigny.

limitée au Nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'ouest par la Guinée et le Libéria, à l'est par le Ghana et au sud par l'océan Atlantique. Sa population est estimée à ce jour à 23 millions d'habitants.

Pays phare de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire attirait les investisseurs surtout pour sa stabilité économique et politique. Grâce à ses principaux produits d'exportations que sont le café et le cacao⁸, le pays a connu une forte croissance entre les années 70 à 80⁹. Cette forte croissance est due à l'agriculture d'exportation basée sur le café et le cacao en particulier qui ont été des sources de devises importantes pour l'économie ivoirienne. Mais à partir des années 1980, la situation économique de la Côte d'Ivoire a commencé à se dégrader comme dans bon nombre de pays africains. Cette situation économique défavorable est la conséquence de la « détérioration de l'environnement international¹⁰ » (Gilles Duruflé, 1988). Les programmes d'ajustement structurel mis en œuvre dans les années 1980 par les Institutions de Brettons Wood pour soutenir les économies du Sud n'ont pas donné de résultats escomptés en Côte d'Ivoire à l'instar des autres pays du Sud. C'est dans ce contexte qu'on a assisté à l'avènement du multipartisme en 1990 et aux premières élections démocratiques qui ont conduit dix ans plus tard à l'instabilité politique, conséquence du premier coup d'état dans ce pays.

Carte administrative de la Côte d'Ivoire

⁸La Côte d'Ivoire est actuellement le premier pays producteur de cacao avec plus de 40% de la production mondiale et 2^e pays producteur de café après le Ghana.

⁹ La croissance dans le secteur agricole est passée de 10% par an entre 1950 et 1964 à 2% entre 1972 et 1978 avant de retrouver un taux de l'ordre de 5% par an, voir Gilles G.Duruflé, « L'ajustement structurel en Afrique, Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar », 1988

¹⁰ Cet environnement international était caractérisé par la baisse le 2^e choc pétrolier de 1978, la baisse des cours de presque toutes les matières premières, et une hausse des taux d'intérêt



Source : www.parti-ecologique-ivoirien.org consulté le 03 décembre 2015.

1.3.2 L'état de la gouvernance pendant la crise des années 2000

1.3.2.1 Au plan politique

L'état de la gouvernance au plan politique en Côte d'Ivoire était catastrophique dans la mesure où il y avait une absence de démocratie et une faiblesse des capacités institutionnelles. Cette faiblesse des institutions s'est traduite par l'absence de contrôle des autorités politiques sur l'ensemble du territoire du fait de la partition du pays en deux zones. L'une contrôlée par les forces rebelles d'alors et l'autre par les autorités légitimes. La partie nord du pays contrôlée par les forces rebelles était une zone de non-droit. Aucune institution, aucune autorité républicaine, ni aucune réglementation n'arrivaient à fonctionner dans cette région du pays. De l'autre côté, la partie dite républicaine, contrôlée par les forces régulières fonctionnait selon un régime de guerre allant des couvre-feux à la prise des décrets incessants instaurant l'état d'urgence. Ces différentes mesures touchaient aux droits fondamentaux des citoyens notamment aux libertés individuelles garanties par les instruments juridiques internationaux. Les contre-pouvoirs que sont les partis d'opposition ne pouvaient pas participer sereinement au jeu démocratique sous peine d'être poursuivis. Ils n'avaient pas accès aux médias d'État, monopolisés par les dirigeants en place. Au total, la situation politique était chaotique.

L'un des facteurs déclencheurs de la crise politique en Côte d'Ivoire a été le coup d'état qu'a connu ce pays le 24 décembre 1999 détrônant le successeur du premier président de la Côte d'Ivoire¹¹. La junte militaire a dirigé le pays dans la brutalité et la terreur jusqu'à l'organisation des élections « tronquées en octobre 2000¹² ». (R. Banégas et B. Losch 2002 :145). Le président élu dans la catastrophe a gouverné pendant deux ans jusqu'à ce qu'un autre coup de force ébranle son régime le 19 septembre 2002 consacrant la partition du pays en deux. L'une tenue par les assaillants ayant eu pour

¹¹Il s'agit du président Henri Konan Bédié qui a succédé à Houphouët Boigny après son décès le 7 décembre 1993.

¹²Ces élections ont été organisées en écartant la candidature d'une partie significative des acteurs politiques ivoiriens.

base arrière le Burkina Faso et l'autre partie par le régime du président élu en 2000. Cette situation a prévalu jusqu'à l'organisation d'une autre élection en 2010 supervisée par la communauté internationale à la suite de laquelle une crise dite « la crise postélectorale » est survenue.

Au demeurant, cette crise postélectorale tire ses origines dans une succession mal préparée par le « vieux » d'une part et dans la construction d'un concept d'« Ivoirité » aux allures nationalistes. En effet, après la période des indépendances dans les années 1960, la Côte d'Ivoire jouit d'une stabilité politique sous l'ère du père de la nation comme d'autres pays de la sous-région. Cette stabilité cachait en réalité une crise de légitimité politique comme le fait remarquer Bénégas car le régime ne parvient pas à s'adapter aux changements de la mondialisation dû au déclassement international accéléré que le pays a subi depuis les années 1980. Il s'agit des pertes des avantages concurrentiels agricoles que le pays détenait sur les marchés internationaux d'un côté et de l'autre côté la perte du soutien que certains pays occidentaux apportaient à l'époque de la guerre froide. Tous ces désavantages ont miné la politique intérieure du pays, confronté aux premières revendications sociales et politiques.

La durée du règne politique d'Houphouët Boigny (1960 à 1993) quasiment sans véritable contre-pouvoirs, la mainmise du régime sur tous les appareils du pouvoir et la concentration de ce pouvoir durant plusieurs années entre les mains d'un seul chef, ne lui ont pas permis cependant de mener des changements structurels et démocratiques nécessaires. C'est ainsi que la question de sa succession a été relégué au second plan, malgré le vent du multipartisme qui a soufflé durant les années 1990, jusqu'au soir de sa disparition en décembre 1993. A la mort de celui que certains appellent « père fondateur », Felix Houphouët BOIGNY, une guerre de succession éclate entre ceux qui sont désignés comme étant les potentiels successeurs. Ainsi les protagonistes directs sont Alassane Dramane Ouattara (actuel président de la république de Côte d'Ivoire) premier ministre d'alors, Henri Konan Bédié président de l'assemblée nationale et le général Robert Guéï chef d'Etat-major des armées. La lutte du pouvoir opposait

directement le premier au second tandis que le troisième n'était que l'allié du premier. Le premier ministre d'alors est celui qui représentait officiellement le président de la république cacochyme. Le second est selon l'article 16 de la constitution de l'époque (1960) le successeur direct en cas de décès du président de la république en tant que président de l'assemblée nationale. Et le troisième un proche du défunt président de la république avait gravité les échelons de la hiérarchie militaire et a occupé de nombreux postes dans le gouvernement. Après plusieurs tractations, c'est le président Bédié qui succéda au trône.

Une fois au pouvoir, le président Bédié " a eu recours à la rhétorique nationaliste pour mieux écarter Ouattara" (Bénégas, 2002 :147). Le concept d'ivoirité fut forgé par les intellectuels de son parti et relayé dans tout le pays pour caractériser l'ivoirien de naissance. Ce vocable politique, arme de combat identitaire fut instrumentalisé pour écarter certains rivaux politiques qui selon eux, n'étaient pas, ivoiriens de souche. Une révision de la loi électorale impose aux candidats de démontrer leur ascendance ivoirienne. C'est ainsi que l'actuel président, homme du nord du pays a été disqualifié des élections présidentielles de 2000 par la plus haute juridiction du pays car présumé Burkinabé. Une bonne partie de l'électorat du nord se sent concerné par cette exclusion. Il faut souligner que la forte croissance économique de la Côte d'Ivoire sous le règne du premier président a encouragé une immigration massive venue principalement du Burkina Faso. Lorsque la croissance a commencé à ralentir les étrangers ont été indexés d'être l'une des causes de cette décroissance.

Une rébellion éclate au nord du pays en septembre 2002 conduite par l'actuel président de l'assemblée nationale, lui-même nordiste et occupe progressivement toute la moitié de la Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo alors président accuse son rival Ouattara de fomenter la rébellion. L'intervention de la communauté internationale a permis d'organiser les élections en 2010 consacrant la victoire d'Alassane Ouattara. Une violente crise postélectorale s'ensuit. Finalement avec l'aide de la communauté internationale et de la France, Alassane Ouattara prête serment.

Malgré cette victoire, toutes les tentatives du régime actuel tendant à créer un climat de réconciliation sont restées vaines. Les partisans de Laurent Gbagbo sont depuis 2010 restés en marge du jeu politique actuel car leur leader séjourne à la Cour pénale. Les Ivoiriens sont à l'heure actuelle divisés profondément. La crise politique post-électorale ivoirienne a divisé les ivoiriens en deux blocs farouchement opposés : le camp OUATTARA/BEDIE, et, le camp GBAGBO. Si les flux de retour au pays sont intenses dans le 1er cas, ils le sont moins dans le second. Zogo Toussaint (2016) fait remarquer que la diaspora du camp au pouvoir a plus tendance à rentrer en Côte d'Ivoire, voire y investir. Les ressortissants du Nord, bénéficient de privilèges. Par contre, dans le camp GBAGBO, le retour au pays n'est pas à l'ordre du jour. D'abord, la plupart des intellectuels pro-GBAGBO sont en exil dans les pays limitrophes de la Côte d'Ivoire car ils sont fichés dans les registres de la police. La diaspora ivoirienne de Gatineau-Ottawa ne fait pas l'exception. Ceux du camp Gbagbo ne participent pas ne se sentent pas concernés par les activités officielles organisées par leur représentation diplomatique. Certains évitent des fréquentations avec les membres affiliés au pouvoir en place.

1.3.2.2 Le contexte social et sécuritaire

Sur le plan social, on peut constater un niveau de chômage assez élevé en 2002, le taux de chômage atteignait les 18,52% (Institut National de Statistique Ivoirien 2005)¹³. Ce niveau de chômage s'explique par la détérioration du climat politique marqué par le départ des investisseurs étrangers. En outre, la corruption dans ce pays a atteint son point culminant en 2011 où il occupait la 154e place sur 183 pays avec une note de 22/100. Cette corruption a surtout gangrené le secteur de la filière café-cacao dans lequel elle avait pignon sur rue.

¹³ <http://www.ins.ci/n/nada/index.php/catalog#>, consulté le 7 novembre 2015

Aussi, la crise politique a engendré des tensions sociales entre les populations créant ainsi un climat de méfiance entre autochtones et allogènes, entre les populations du nord de la Côte d'Ivoire et celles du Sud. Les oppositions communautaires et confessionnelles ont été entretenues par les hommes politiques relayés par des groupes d'autodéfense ou les milices privées à la solde des deux camps. Les populations du nord de groupe malinké à majorité musulmane étaient opposées à celles du sud plus chrétiennes. Mais cette opposition avait été nourrie en son temps par le concept « d'Ivoirité » créé par le successeur du premier président de la Côte d'Ivoire. Ce concept au départ à caractère culturel selon ses partisans, a pris des relents de xénophobie et nationaliste pour écarter des candidats à la course pour la présidentielle. Comme le mentionnent Bénégas et Losch (2002) « ce concept a contribué à une régionalisation puis très vite à une ethnicisation du champ politique ». Ce climat de méfiance a eu pour conséquence la non-implication des populations dans les rares projets de développement et des règlements de conflits initiés par l'État. On a assisté durant cette période à un État fort qui prenait toutes les décisions touchant à l'intégrité du territoire et à un État régulateur de la vie socio politique. Enfin, les statistiques de la Banque Mondiale ont montré que le pays est passé d'un niveau de pauvreté de 36% en 1998 à environ 50% en 2008 (voir le site de la Banque Mondiale mise à jour le 12 janvier 2015).

En ce qui concerne la sécurité, il faut noter que pendant la crise postélectorale, de nombreuses exactions et violations des droits de l'homme ont eu lieu dans le pays. Aujourd'hui la situation sécuritaire reste marquée par deux faits importants : d'une part les nombreuses contestations des militaires issus du rang du régime actuelle réclamant avec insistance les primes de guerre et d'autre part la crainte d'une menace des mouvements terroristes sur le territoire qui risque d'annihiler tous les efforts de performance réalisés.

Les mouvements de mutinerie troublent, la quiétude des populations dans la deuxième ville du pays (Bouaké) et dans la capitale (Abidjan) où des soldats mutins réclament le paiement de primes non réglées. Depuis 2014, le régime actuel est confronté à sa

quatrième contestation militaire des anciens rebelles, intégrés dans l'armée régulière, ayant soutenus l'actuel chef de l'État dans sa lutte du pouvoir contre Laurent Gbagbo. Leurs revendications terrorisent les populations car elles sont la plupart du temps suivies des échanges de tirs, de braquages, et de séquestrations.

Qui plus est, la menace terroriste est présente en Côte d'Ivoire. L'attentat terroriste de Grand-Bassam (ville côtière située au Sud) survenu le 16 mars 2016 et ayant fait 16 morts en est une illustration. Cette attaque djihadiste révèle, selon Lassina Diarra (2016), le signe d'une radicalisation de ce mouvement en Côte d'Ivoire. L'auteur indique que la région du Tonkpi, particulièrement la ville de Man, (Ouest de la Côte d'Ivoire) est en passe d'être le sanctuaire d'une certaine communauté islamique, en voie de radicalisation. Issus de pays de la sous-région pour la plupart, ces musulmans sunnites, adeptes de l'islam authentique, sont en train de développer et propager des pensées à relents islamistes voire djihadistes. (P.25)

1.3.2.3 La situation économique

La situation économique était aussi dramatique avec un PIB de -4,7% en 2011 selon les données de la Banque Mondiale¹⁴. Cette situation économique désastreuse s'explique par la situation politique délétère qui prévalait. On assiste alors à la fuite des capitaux, au ralentissement des investissements en raison de l'insécurité grandissante. L'activité économique est au ralenti et plusieurs secteurs sont frappés d'une paralysie sans précédent. Les principales raisons de cette paralysie sont l'embargo économique de l'Union européenne, le gel des avoirs et financements extérieurs, les entraves à la circulation des biens et des personnes. La logique qui sous-tendait toutes ses actions

¹⁴ <http://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview>, consulté le 8 novembre 2015

était d'asphyxier le régime qui ne voulait pas reconnaître sa défaite aux élections présidentielles.

C'est dans ces circonstances économiques calamiteuses avec les coupures extérieures compromettant ainsi la mise en œuvre des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et des objectifs de développement pour le Millénaire (OMD) que plusieurs ressortissants de ce pays se sont retrouvés dans diverses régions de l'Afrique ou de l'occident. Plusieurs cadres de certains partis d'opposition se sont exilés dans les pays voisins comme le Ghana pour former une diaspora. D'autres Ivoiriens se sont expatriés en Europe pour reconstruire leur vie gâchée par plusieurs années de crise. D'autres encore ont introduit des demandes d'immigration ou de réfugiés politiques dans les pays ayant une politique d'immigration comme le Canada. Toutes ces fuites de cerveau ont entraîné rapidement la déliquescence de ce pays. Selon la Banque Mondiale, « la Côte d'Ivoire a pris du retard dans la réalisation de la plupart des Objectifs de Développement pour le Millénaire et presque tous les indicateurs ont stagné ou se sont dégradés ¹⁵ ». Depuis la fin de la crise postélectorale, la reprise économique de la Côte d'Ivoire est dynamique selon la Banque Mondiale et le FMI) car le pays connaît un taux de croissance économique remarquable parmi les pays de l'Afrique subsaharienne. Le taux de croissance du PIB en 2015 était de 9,2% et de 8,2% en 2016. Le FMI indique que le pays enregistre de bons résultats économiques. L'inflation est contenue (0.9%) de même que le déficit budgétaire (4% du PIB). Dans le secteur privé bancaire, le crédit a connu une évolution notable. Le climat des affaires s'est considérablement amélioré après la crise postélectorale et dans l'administration fiscale beaucoup de changements importants ont réalisés selon les experts du FMI.

Toutefois cette croissance est fragile dans la mesure où elle demeure exposée au cours des matières premières telles que le café et le cacao. Ainsi entre 2011 et 2015, le PIB

¹⁵ Voir site de la Banque Mondiale, op. cit

par habitant et la parité du pouvoir d'achat a augmenté de 35%, mais ils sont désormais remis en question par la chute drastique des prix du cacao sur le marché mondial. Lorsque le prix de ces principaux produits chute, l'économie ivoirienne principalement basée sur les produits agricoles, prend un sérieux revers. Ce secteur (primaire) contribue à près de 18% du PIB et emploie selon le FMI près de la moitié de la main d'œuvre ivoirienne. Parmi les principaux produits on compte également le café (2^e producteur mondial), le caoutchouc et l'huile de palme. Par ailleurs, force est de reconnaître que les produits pétroliers commencent à s'imposer dans le secteur avec quelques investissements robustes dans l'ouest et le Nord du pays. Le pays est producteur d'or, de diamants, de manganèse, de fer, de nickel, de cobalt et de cuivre. La production aurifère est passée de 12 à 23,5 tonnes entre 2011 et 2015. Cette augmentation de la production a permis au secteur de résister à la baisse du prix de l'or sur les marchés internationaux. Le pays est très dépendant de sa production de gaz naturel. Depuis les années 1990, le groupement SAUR-Bouygues-EDF exploite les champs de gaz ivoiriens à travers la Compagnie des énergies nouvelles de Côte d'Ivoire (CENCI). Le gaz produit fournit 70 % de l'énergie utilisée par les centrales électriques. La production gazière est estimée à 70 000 m³ par jour.

Quant au secteur industriel, il compte pour 25% du PIB dont 65% sont occupés par le secteur manufacturier. L'agro-industrie constitue la place la plus importante grâce à la transformation des produits bruts. L'intégralité de la production de caoutchouc subit une première transformation sur le sol ivoirien. La quasi-totalité de l'huile de palme est également usinée localement. Les noix de cajou sont transformées à hauteur de 5 % de la production.

Enfin le secteur des services connaît une hausse exponentielle comme dans la plupart des pays du continent. Les experts du FMI soulignent que le service contribue à 60% du PIB. Toutes ces performances malheureusement ont moins d'impact sur les conditions

de vie de populations ivoiriennes. Les nombreuses grèves dans la fonction publique sont le signe d'une redistribution inégale des fruits de la croissance économique. Il faut alors mettre en œuvre des politiques afin de redresser le tissu économique et relancer les activités économiques. La contribution de la diaspora est donc plus que nécessaire dans le redressement du tissu socio-économique déchiré par une crise sans précédent.

1.3.3 Ébauche de la problématique particulière

Dans un contexte socio-économique normal, la diaspora en général et la diaspora ivoirienne en particulier contribuent au progrès économique de leur pays d'origine. Ces contributions comme nous l'avons vu plus haut, vont des transferts de fonds aux transferts des sciences et des technologies en passant par les échanges et les investissements importants. Toutefois, force est de constater que plusieurs défis sont à relever par ces communautés diasporiques. On peut classer ces défis selon deux ordres : les défis endogènes qui sont inhérents à leur terre d'accueil où ils vivent avec leur famille et les défis exogènes quant à eux, liés aux difficultés qu'ils éprouvent dans leur terre d'origine.

Selon Keita (2009) les apports de la diaspora s'amenuisent et se font ressentir dans les pays d'origine, lorsque la situation économique interne des pays hôtes devient peu reluisante. Ainsi, la crise financière qui a frappé l'Europe et les USA en 2008 a eu des conséquences néfastes sur la contribution de la diaspora. Le ministre des Finances du Mali révélait en novembre 2008 que « les transferts de fonds des migrants maliens étaient passés de 140,40 milliards FCFA en 2007 à 137,6 milliards en 2008 » (l'essor n° 16333 du 28 novembre 2008, cité par Keita). Les conjonctures économiques ou crises financières internes des pays d'accueil révèlent la fragilité des conditions et la situation financière de la diaspora qui d'ailleurs ont des effets pervers sur l'économie des pays d'origine. Cela a pour conséquence alors de réduire les transferts de fonds à partir des

pays en difficultés et de limiter les ressources et les revenus familiaux des membres de leur communauté restée au pays. De plus, les mesures restrictives de certains pays occidentaux en matière d'immigration ont pour conséquence « la constitution du reflux migratoire se redirigeant » (Keita, 2009 :12) vers les terres natales. Certains immigrants appelés généralement « les sans-papiers » vivant dans une situation précaire envisagent un retour contre leur gré à tout moment. Ces retours inattendus des émigrants déséquilibrent leurs familles qui étaient habituées à recevoir des fonds provenant de leur fils. Enfin, il faut compter les coûts parfois élevés des frais de transferts de fonds qui les obligent à passer par des circuits informels.

Les défis exogènes auxquels sont confrontées les communautés diasporiques sont aussi nombreux. Tout d'abord, l'insécurité de l'environnement des affaires caractérisée par des réglementations trop exigeantes décourage les réinvestissements de l'épargne des immigrants. En tout cas, cette insécurité juridique et judiciaire a été un point soulevé par les Ivoiriens de la ville du Québec aux autorités politiques ivoiriennes venues leur demander d'investir en Côte d'Ivoire (comité national des jeux de la Francophonie, 2015). À côté du système juridique fragile, il existe des tracasseries administratives auxquelles doivent faire face les immigrants investisseurs. Certaines procédures sont non seulement méconnues par ces derniers, mais elles sont parfois longues, coûteuses, et lourdes dans leur exécution. Pour arriver au bout de la procédure, il faut parfois corrompre toute la chaîne de l'organisation ou avoir une patience interminable. En outre, « l'absence de réseau bancaire global » (Ratha et Plaza 2011 :50) ou de garanties bancaires fiables limite les actions de ces investisseurs. Tamokwe (2007) souligne que c'est tout le cadre institutionnel qui est un frein à l'investissement des émigrants. Dans un tel contexte, il est impérieux de se demander quelle stratégie faut-il envisager pour mobiliser cette ressource extérieure importante?

1.4 Formulation de la question de recherche et de l'hypothèse

Le thème sur la contribution de la diaspora au développement socio-économique de leur pays d'origine mérite d'être abordé dans un mémoire pour deux raisons. Premièrement, le sujet est en lien étroit avec le développement territorial ce qui va nous permettre d'enrichir nos connaissances sur un autre acteur du développement territorial, contrairement aux acteurs traditionnels que sont l'État, la société civile, les organismes publics ou privés. L'acteur qui est au centre ici est la diaspora que certains auteurs désignent par « classe moyenne délocalisée » (Afrique africaine, 2012). De plus, les études sur la question de la diaspora en lien avec le développement demeurent peu enrichies. Dans leur ouvrage, Louis Favreau et Chantale Doucet (2006) indiquent « qu'il existe très peu d'études sur les associations des migrants qui se sont constitués dans les pays d'accueil ainsi que leurs rôles, leurs contributions, au développement et leur impact sur les pays d'origine » et Favreau 2006 :4). Cette observation est appuyée par Agbobli qui indique que les recherches concernant les diasporas africaines sont plus « nombreuses pour les pays anglophones et plus rares dans les pays francophones » (Agbobli, 2017 :47). Quelques données sur les diasporas africaines concernent uniquement le Mali, le Sénégal mais aussi le Maroc. Dès lors, aborder une telle thématique permet de faire avancer le champ des connaissances scientifiques sur le sujet, d'autant plus que les associations d'immigrants, les communautés diasporiques voient le jour de plus en plus dans les pays d'accueil en général et au Québec en particulier. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous posons la question générale suivante :

De quelle manière certains membres de la diaspora ivoirienne résidents à Gatineau-Ottawa contribuent-ils au développement socio-économique de leur pays d'origine?

Tout d'abord, force est de constater qu'il existe deux types de diaspora, la diaspora temporaire : ce sont les Ivoiriens qui se retrouvent à l'étranger pour une période bien précise. C'est le cas des diplomates, des étudiants, des touristes, des hommes d'affaires.

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes rendus dans les services diplomatiques pour une estimation de leur nombre.

La diaspora permanente : une grande majorité des Ivoiriens se retrouve dans cette catégorie. Ils vivent de manière continue dans les pays d'accueil pour diverses raisons y compris les raisons politiques qui ont précédé la crise postélectorale de 2010. Avant cette crise la contribution des Ivoiriens de la diaspora au progrès de leur pays d'origine était significative. Selon Condamines, la contribution des Ivoiriens de l'extérieur était estimée dans les années 1990 à 21 millions de dollars (Condamines, 1993). Cette contribution a quadruplé selon le directeur général du Trésor entre 2000 et 2011 passant de 323 milliards de FCFA à 1353 milliards de FCFA soit environ 2 706 milliards de dollars US (Adama Koné 2015). Cette augmentation spectaculaire est due certainement aux transferts importants destinés aux familles affaiblies par la pauvreté, conséquence de la crise postélectorale. Pourtant selon le directeur du trésor ces transferts demeurent insuffisants, voire marginaux, dans l'économie ivoirienne. L'apport des Ivoiriens de l'extérieur est estimé à 0,9% de l'économie en 2011 contre 8,8% pour le Togo et 7,3% pour le Sénégal.

Cette recherche qui décrit le rôle des communautés diasporiques ivoirienne à la vie socio-économique de leur pays d'origine a pour but de mieux comprendre la signification de leur action. Il s'agit pour nous d'explorer et de comprendre comment les ménages des pays du sud comme celui de la Côte d'Ivoire arrivent à améliorer leurs conditions de vie grâce aux contributions individuelles de certains membres de la diaspora résidents dans la ville de Gatineau-Ottawa. Nous voulons ainsi situer « l'originalité ou la complémentarité de (notre) projet par rapport » aux chercheurs qui ont su mettre en évidence la contribution liée aux transferts de fonds de la diaspora dans certains pays (Letourneau, j 2006 :195). Notre contribution porte non pas sur les transferts de fonds des immigrants africains noirs, mais leur rôle sur la structure sociale qu'est le ménage. Comme nous l'avons souligné plus haut, la Côte d'Ivoire a connu une crise politique qui s'est transformée plus tard en une crise militaire. Les conséquences

de celle-ci sont nombreuses au plan social, politique et économique. Notre démarche ici est de nous intéresser aux conséquences sociales de cette crise qui a endeuillé plusieurs familles résidant sur le sol ivoirien. Nous nous sommes attachés précisément aux conséquences durement supportables par les ménages ivoiriens, c'est-à-dire le manque de ressources vitales, de revenus dans les familles et à l'inflation généralisée à cette période. Il est donc tout à fait légitime de s'interroger sur la stratégie de survie de certaines familles ivoiriennes en dépit de l'isolement économique du pays et la coupure de toutes les aides et appuis extérieurs. En effet, durant cette crise, certains chefs de ménages ont perdu leur emploi. Ceux qui étaient en activité ne percevaient plus leur salaire. Les rares travailleurs qui recevaient leur salaire étaient confrontés à la flambée des prix des denrées sur le marché alors que les salaires n'ont pas subi d'augmentation depuis des décennies. Les dépenses courantes comme les factures d'électricité, d'eau, le loyer, la scolarisation des enfants, les frais médicaux devaient être supportés par les ménages en cette période post-électorale difficile. Que dire des ménages qui sont à la périphérie, en zone reculée et qui n'ont ni accès au réseau bancaire ni accès au réseau routier pour écouler leurs marchandises auprès des acheteurs, en raison de la partition du pays au cours de cette période? Toute cette problématique nous a amené à nous intéresser à la situation des ménages pendant la crise post-électorale de 2010 en Côte d'Ivoire en lien avec l'intervention des membres de la diaspora. La plupart des études relatives aux communautés diasporiques mettent en exergue l'importance des transferts de fonds vers leurs pays d'origine sans pour autant insister sur les transformations supposées ou non, opérées par leur contribution dans les ménages de leur pays d'origine. L'originalité de notre recherche est de comprendre la transformation réelle ou supposée des ménages opérée par la diaspora à travers leur contribution dans ces ménages surtout en période de crise. Le but est de comprendre comment les diasporas africaines par leur élan de solidarité familiale, leur mobilisation arrivent à transformer les ménages africains dont ils sont issus. De quelle manière ces communautés agissent-elles quand survient une crise dans leur pays d'origine? Car comme l'indique Chevrier, c'est notre désir de combler l'écart entre ce qui existe et ce qui est souhaitable qui nous conduit à

explorer le rôle que joue la diaspora ivoirienne dans leur pays d'origine (Chevrier Jacques, 2009). Les théories portant sur le développement régional, territorial ou international ont toujours pris pour acquis que les grands acteurs du développement dans les États fragiles sont au niveau interne l'État et les collectivités locales décentralisées et à l'échelle internationale la communauté internationale, les bailleurs de fonds, les institutions financières internationales en ignorant ainsi les structures ou les individus parfois bien organisés qui prennent une part active dans le processus de recul de la pauvreté. L'objectif poursuivi est de combler cet écart existant entre les discours des acteurs de développement et les faits découlant des réalités empiriques dans les sociétés en voie de développement souvent fragilisées par des crises sans précédent et dont les seuls espoirs de survie ne viennent pas des acteurs traditionnels de développement, mais bien de la diaspora.

Pour mieux saisir notre démarche, nous l'avons appliquée sur un type de population et une ville de région. Il s'agit de la communauté ivoirienne de la région de Gatineau-Ottawa. Le choix de cette communauté n'est pas fortuit! C'est parce que nous faisons partie de cette communauté et que ce pays a connu une crise électorale sans précédent qui a engendré une fracture sociale. Partant de ce constat l'étude se penche sur la question spécifique suivante : comment une ressource essentielle comme la communauté ivoirienne de la région de Gatineau-Ottawa peut-elle contribuer au recul de la pauvreté dans les ménages de leur pays d'origine?

Notre hypothèse de recherche met en lumière la dimension de la contribution de la diaspora et leur capacité à favoriser le bien-être des populations locales vivant dans leur pays d'origine. Elle se formule comme suit :

Les ressources de la communauté diasporique ont une forte influence sur le recul de la pauvreté dans les ménages des pays en voie de développement. Plus les ménages ivoiriens ont des parents résidant dans les villes du Nord plus les possibilités d'avoir une stabilité sociale dans leur ménage augmente.

Dans cette hypothèse nous voulons indiquer que par stabilité sociale, les possibilités d'avoir un niveau de vie acceptable. Il s'agit ici du bien-être minimum dont toutes les populations des pays du Sud aspirent. Ce sont les ménages capables de faire face aux besoins vitaux.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL, THÉORIQUE ET OPÉRATOIRE

2.1 Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel du présent travail est divisé en deux parties. Une première partie dans laquelle nous présentons le concept de développement dans son évolution historique, afin de mettre en contexte le développement socioéconomique des ménages. Dans la seconde partie, nous traitons de la diaspora comme acteur de développement dans les ménages et nous fixons le cadre opératoire dans une dernière partie.

2.1.1 L'évolution du concept de développement

Force est de faire remarquer que la définition du concept de développement ne fait pas l'unanimité entre tous les auteurs. De façon générale, « le concept réfère à celui de progrès, de bien-être par rapport à une situation ou un état antérieur jugé insatisfaisant vers un état jugé plus satisfaisant » (McSween, 2007 :17). Le concept réfère aussi à un processus, à des actions menées dans le but de faciliter ce progrès. C'est un concept aux dimensions variables à travers lequel on y adjoint des qualificatifs de toutes sortes pour mieux le cerner (développement rural, régional, territorial, international...). Serge Latouche indique que le développement est un concept à la fois ethnocentrique et contradictoire, puisqu'on ne retrouve pas sa définition exacte dans certaines langues du sud et contradictoire du fait de ses pratiques incohérentes et paradoxales. Pour lui, ces paradoxes se situent à trois niveaux : le paradoxe de la création des besoins, le paradoxe de l'accumulation et enfin le paradoxe écologique de la croissance (Latouche, Serge : 2004 :78). En outre, il est important de souligner que ce concept a été à l'origine de plusieurs paradigmes idéologiques.

C'est l'économiste argentin Raul Prebisch en 1948 qui a été l'auteur de la première théorie institutionnelle du développement dans le cadre de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), à la suite de la proclamation et de l'adoption de la charte des Nations (Sontag, cité par Assogba, 2004). Toutefois, c'est au président Truman que l'on doit la première promulgation de ce concept lors d'un discours qu'il a prononcé en 1949 et dont l'objectif était « d'apporter la technologie et l'assistance indispensable aux pays pauvres afin que leur niveau de croissance et de vie soit semblable à celui des pays occidentaux » (Doumbia, 2009 :3). Baudet et Sow indiquent même que les nouveaux États fraîchement sortis de la colonisation sont prêts à être les alliés des pays riches afin d'amorcer la croissance économique, condition de tout développement (Beaudet et Sow, 2014). Avec ce discours c'est le concept de sous-développement qui fût mis en évidence en lien avec le développement. Le point IV du discours du président Truman introduit la notion de développement pour la première fois. La notion va non seulement servir à opérer une classification entre les Nations (pays développés et pays sous-développés), mais également à renforcer l'hégémonie des États-Unis sur les puissances coloniales. En effet, au contraire du développement considéré comme une situation d'achèvement, le sous-développement suppose une dynamique de changement, l'amélioration d'une situation. Ainsi les États qui sont dans cette situation du sous-développement doivent impérativement être aidés par les Nations prospères. Les puissances coloniales ne peuvent plus être les seules dans cette mission, c'est désormais une œuvre collective dans laquelle les Américains affirment leur suprématie.

Pour Rostow le sous-développement est un retard dû à des facteurs internes qui empêche le développement (Rostow, 1963). Sa théorie évolutionniste et de modernisation a été saisissante dans la doctrine du développement en ce qu'historiquement elle s'inscrivait dans la pensée des auteurs occidentaux du développement. Son modèle de développement formalisé en 1958 indiquait que le développement est un processus historique linéaire qui se déroule en suivant cinq étapes : l'étape de la société

traditionnelle, basée surtout sur l'agriculture, s'organise autour de la famille et du clan avec des moyens artisanaux et une faible production.

L'étape de la mise en place des conditions préalables au démarrage : l'idée de l'épargne et de l'investissement se développe avec les banques et les autres institutions financières, d'où l'augmentation de la production dans l'agriculture et l'industrie.

L'étape du démarrage caractérisée par la multiplication des entreprises industrielles et les services dans certains secteurs. On observe dans cette étape une élimination définitive des traits de la société traditionnelle.

L'étape de la maturité se caractérise par la diversification de la production industrielle. Il y a une ouverture de nouveaux secteurs de production, l'exploitation de nouvelles ressources naturelles.

Enfin, l'étape de la consommation se caractérise par l'élévation du niveau de niveau pour l'ensemble de la population, augmentation de la main d'œuvre, l'accroissement des investissements consacrés à la sécurité (Rostow, 1963).

Mais ce modèle a été dépassé et critiqué par d'autres auteurs comme Perroux qui voit le développement comme la résultante dynamique des facteurs extra économiques et d'humanisme personnaliste qui permettent au-delà de la croissance l'épanouissement global de chaque homme (Perroux, 1964). Dudley Seers a critiqué également cette théorie économique universaliste de Rostow en indiquant la différence fondamentale qui existe entre les pays industrialisés des autres. Dès lors, on ne saurait appliquer le modèle de développement de ces pays riches aux pays qui n'ont pas la même spécificité. Mais les théories de Perroux et Dudley n'étaient pas assez solides pour être retenues selon Gilbert Rist (Gilbert Rist, 2001)

Devant de nombreuses approches définitionnelles du développement s'appuyant quelquefois sur le sens commun, Rist apporte une définition du développement basée sur une approche sociologique (Durkheim) et permettant de saisir l'objet dans son

ensemble. Pour lui, le développement est un ensemble de pratiques, contradictoires qui pour assurer une certaine reproduction sociale obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable.

Rist développe son argumentation en développant les éléments mis en exergue dans sa définition. Ainsi, le développement est moins basé sur des théories savamment élaborées que sur des pratiques (culturelle, politique, sociale, économique) mis en œuvre ayant pour objectifs de reproduire un système mondial de production et d'échange de marchandises pour assurer le maintien des générations futures, mais qui transforment et détruisent le milieu naturel et les rapports sociaux en fonction d'un fétichisme de la marchandise transformant toute valeur en valeur marchande. Tout ce processus est orienté naturellement vers une production croissante de biens et services lesquels faciliteront les échanges marchands reposant sur les intérêts individuels et égoïstes. C'est une définition qui s'oppose aux nombreuses définitions traditionnelles du développement ayant mis en l'avant l'aspect de la croissance économique ou des conditions d'existence des populations.

Rist argumente sa thèse en comparant le développement avec les pratiques religieuses qui sont souvent éloignées de la définition classique de la religion mettant à l'avant l'amour du prochain, ou le surnaturel. Or la définition (Durkheim) de la religion met l'accent sur son aspect social, et selon Durkheim c'est une représentation sociale qui exprime des réalités collectives. D'ailleurs toutes les sociétés pour Rist reposent sur des croyances et l'idée de développement est une croyance et une série de pratiques. De la même manière, les chrétiens ont favorisé l'esclavage et ont parlé de dignité, de même il faut croire au développement et accepter les erreurs commises. Il faut cerner les actions du développement (inauguration des hôpitaux, écoles, foires) comme les rituels d'une religion.

L'argumentation de Rist n'est pas éloignée de celle des théoriciens marxistes du développement. Ils estiment que le véritable handicap des nations en voie de développement est l'oppression trop forte des anciennes puissances coloniales qui continuent après les indépendances à maintenir les liens de dépendance économiques avec leurs anciennes colonies. La détérioration des termes de l'échange entre la périphérie et le centre dans leurs rapports commerciaux a été dénoncée par les auteurs marxistes. Pour eux, Il y a un décalage notable existant entre les coûts des produits manufacturés en hausse permanente et les prix des matières premières en chute libre (Emmanuel, 1969; Amin 1970; Cardoso et Faletto, 1978). Ils ont développé la théorie de la dépendance des pays du Sud à l'égard des pays du Nord. Cette dépendance se manifeste par la division internationale du travail à travers laquelle les pays du Sud sont condamnés à produire la matière première et les pays du Nord à les transformer. Pour sortir du sous-développement les auteurs comme Cardoso ont indiqué que l'expansion du commerce international favoriserait à alimenter la croissance dans les pays du Sud, car la théorie des avantages comparatifs élaborée par Ricardo met en évidence les bénéfices que pourront rapporter chaque État. Il propose en outre l'accumulation du capital à partir du surplus agricole (Cardoso, Henrique, 1984). Pour Haslam, l'approche du brésilien Henrique Cardoso et du chilien Enzo Faletto met en évidence l'action interventionniste de l'État afin de nouer les partenariats stratégiques avec les entreprises étrangères et la bourgeoisie (Haslam, 2014).

Quoi qu'il en soit, les promoteurs du développement ont proposé des politiques de développement soutenues par plusieurs formules dans les pays en développement :

Trois types de politiques se sont succédé dans les pays en développement depuis les indépendances : dans les années soixante, les politiques dominantes avaient trait à la modernisation et à l'industrialisation. Dans les années quatre-vingt, les politiques d'ajustement structurel se sont imposées et finalement depuis les années quatre-vingt-dix, on assiste à une volonté de changement de paradigme à travers la promotion du développement durable (Belem, 2006 : s.p).

Force est de s'interroger ici sur l'impact réel de ces politiques sur le développement des populations des pays en développement? Ces politiques ont –elles eu un écho favorable dans les ménages ruraux ou urbains dans les pays en développement? Ont –elles entraîné un changement positif dans la situation des populations?

Pour répondre à ces questions, revenons sur les formules de ces politiques de développement. En effet, les modèles de développement des années soixante à soixante-dix préconisés par les théoriciens marxistes comme Samir Amin mettaient l'accent sur une industrialisation et une modernisation soutenue par un capital tiré du surplus agricole (Amin, 1970). L'analyse libérale à cette même époque préconisait une remise en question de l'État et la promotion du secteur privé comme moteur du développement. Si ces deux modèles de développement s'opposaient quant à la méthode, elles se rejoignaient sur l'adéquation croissance et développement. Pourtant, ce modèle n'a pas été une réussite dans les pays en développement.

Conscients de cet échec, certains auteurs ont remis en question l'assimilation de la croissance au développement et ont développé leurs théories plutôt sur les aspects humains du développement au milieu des années 1970 (Perroux, 1961 et 1981). Les organisations internationales seront les relais de ce modèle quelques années plus tard, mais sans changement majeur pour les pays en développement.

C'est ainsi que dans les années 1980, on assiste dans presque tous les États en développement des fameux plans d'ajustement structurels censés relever les économies de ces États. Cette relance des économies des pays en développement sera « fondée sur les grands agrégats macroéconomiques » (Abdou Salam Fall 2005 :124) c'est-à-dire, l'équilibre budgétaire, l'assainissement des finances publiques, la maîtrise de l'inflation, le contrôle de la masse monétaire. Pourtant selon Fall, cette relance des économies des pays en développement fondée sur les plans d'ajustement structurel a été plutôt un drame pour les ménages des pays en développement. La pauvreté s'est au contraire accentuée dans les milieux ruraux et urbains. Les conditions de vie des populations se

sont subitement détériorées. L'auteur indique que « Les plans d'ajustement structurel imposés par les institutions de Bretton Woods ont montré leurs limites déstructurantes. Le social a été le parent pauvre des PAS. L'État s'est désengagé, le « développement » est sans finalité humaine, et le social se meurt sur l'autel de l'économisme » (Abdou Salam Fall 2005 :125). En ce qui concerne l'Afrique, la précarité a été le lot quotidien des populations qui ne savent plus à quel saint se vouer après le passage des plans d'ajustement structurel. Fall indique que 45% des populations de l'Afrique de l'Ouest réunie au sein de l'union économique ouest-africaine (UEMOA) dont la Côte d'Ivoire fait partie, sont dans un état de pauvreté inimaginable. Quant à l'Afrique Centrale, on compte 40% de sa population qui a subi les conséquences de ces politiques structurelles mal adaptées. C'est dans ce contexte que certains acteurs comme les communautés diasporiques viennent en appui à leurs parents pour leur apporter soit des aides ponctuelles soit des projets plus globaux.

2.1.2 Diaspora et appui au développement

Il s'agira dans cette partie de discuter des liens entre diaspora et développement. Comment les acteurs de la diaspora s'impliquent dans des projets de développement de leur pays d'origine et qu'est-ce qui les motive à entreprendre ces initiatives individuelles? Il serait tout d'abord judicieux de préciser de quel développement parlons-nous. Le développement comme nous l'avons dit plus haut, peut désigner un processus historique par lequel les sociétés se transforment. C'est alors un concept qui se réfère aux changements structurels de tous ordres qui se fait d'ailleurs progressivement dans le temps. Mais le concept de développement a aussi une dimension normative. Selon Emmanuelle Bénicourt le concept renvoie, « à la notion de progrès, qui peut désigner, entre autres, l'industrialisation, la croissance, l'accroissement du niveau général d'éducation, l'allongement de la durée de vie, l'augmentation du revenu par tête, ou encore, une répartition plus égalitaire des revenus ». (Emmanuelle Bénicourt, 2017). Cette définition du développement est liée

intimement à la croissance d'une économie. En revanche, comme l'indique le dictionnaire économique et social «le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la nation apte de faire accroître cumulativement et durablement son produit réel global. Ce concept de développement sous-entend un ensemble de changements sociaux et culturels qui permettent l'accroissement économique» (Dictionnaire économique et social, 1990 :15). Pour Conte, cette conception du développement est judicieuse, car non seulement elle se réfère à la croissance économique, mais la définition prend en compte la satisfaction des besoins vitaux, la réduction du chômage, des déséquilibres, de la pauvreté et des inégalités (Conte, 2006).

C'est une approche du développement qui a été mise en exergue par le programme des Nations Unies pour le développement en s'éloignant de la conception économique du développement. La dimension humaine du développement est ici privilégiée à la dimension économique. Pour l'évaluer on utilise depuis les années 90 un indicateur de développement (l'indice de développement humain) qui porte sur trois aspects jugés importants qui sont : la santé, l'éducation et les conditions de vie. (Emmanuelle Benicourt, 2017)

Cette vision du développement ne s'éloigne pas de celle de Proulx pour qui le «le développement est un état des structures procurant un certain niveau de vie aux populations concernées ou bien un processus permettant à long terme à ces populations d'améliorer leurs niveaux de vie. Il se présente comme un phénomène dynamique, complexe et multidimensionnel» (Proulx 1998 : 6). Comme nous l'avons indiqué déjà, les aspects définitionnels du développement sont nombreux, car comme l'indique Proulx, c'est un phénomène multi dimensionnel qui peut prendre en compte les transformations sociales, politiques, économiques, culturelles, régionales. C'est un changement qui s'opère sous plusieurs dimensions de façon durable sur des populations, des communautés, des structures en améliorant les conditions de ces groupes. Mais pour les besoins de notre étude nous retiendrons que deux dimensions du développement. La

dimension sociale du développement ainsi que sa dimension économique. Notre choix se justifie par le fait que les membres de la diaspora sont beaucoup plus enclins à agir principalement sous ces deux aspects pour faire reculer la pauvreté dans les ménages.

Par développement social, on entend l'ensemble des éléments qui concourent au développement et à la participation des individus à la vie collective. En ce sens, le développement social vise l'inclusion de tous les citoyens et la valorisation de l'apport de tous et de toutes au développement d'une région. Le développement social passe par le renforcement des communautés de vie propices à l'éducation, à l'insertion sociale, à la solidarité, à la sécurité et à la participation. Si le développement social vise l'ensemble des individus et des communautés, il prend en compte, dans une perspective d'équité, les besoins des citoyens qui, à une étape ou l'autre de leur vie, sont confrontés à des difficultés particulières limitant leur participation.

Par ses politiques, plans d'action et les décisions prises, par la concertation à laquelle elle participe avec l'ensemble des partenaires contribuant au développement social, l'État vise la cohérence de ses orientations et le rehaussement de la qualité de vie de concert avec l'ensemble des citoyens et de toute la collectivité. En clair, le développement social, c'est améliorer le bien-être de chaque personne dans la société pour qu'elle puisse réaliser son plein potentiel. Le succès de la société est lié au bien-être de tous les citoyens. C'est aider les personnes pour qu'elles puissent avancer sur la voie de l'autosuffisance.

Quant au développement économique, il se réfère aux évolutions positives dans les changements structurels qui aboutissent à la création de richesse. Car ces changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie par une mobilisation des ressources naturelles, humaines et financières. La Banque mondiale a classé les pays en fonction de leur revenu national brut par habitant en considérant les flux de richesses entrants et sortants affectant la richesse des pays. Ainsi se dégagent quatre catégories de pays : les pays à faibles revenus (1035 dollars ou moins), les pays à revenu moyen inférieur (de 1036 à 4085 dollars), les pays à revenu

moyen supérieur (de 4086 à 12 615 dollars) et les pays à revenu élevé (plus de 12 616 dollars).

Les États africains qui sont généralement fragiles devront faire de gros efforts pour améliorer leurs indicateurs de croissance économique et de progrès social. Les États en situation de crise ou d'après crise comme la Côte d'Ivoire sont confrontés dans un tel contexte à une forte demande de prestation de services de la part de leurs citoyens et une rareté voire une absence de ressources humaines capables de relayer l'action gouvernementale sur l'agenda du développement. Sur cette toile de fond se dégage la volonté de plus en plus affirmée des gouvernements du Sud de reconnaître l'importance du rôle de leurs citoyens résidant à l'étranger dans le développement national ou régional. La Chine, la Corée, et l'Inde figurent parmi les pays qui ont montré comment les apports de la diaspora peuvent contribuer de manière significative à transformer les économies nationales. Les approches adoptées par ces nations asiatiques ont été concrétisées en synergie avec leur diaspora dans tous les secteurs de développement. Ainsi la diaspora n'a pas été considérée comme une source de financement, mais comme un partenaire au développement. Charbit et Feld considèrent que, favorisées par l'amélioration et la baisse des coûts des transports et des communications, les migrations internationales « constituent une réponse à une augmentation des inégalités sociales et économiques dans le monde, qui incitent de plus en plus d'individus à franchir des frontières nationales pour améliorer leur niveau de vie et celui de leurs familles » (Charbit et Feld 2008 : 53). Les immigrés sont de ce fait porteurs de projets et les inégalités sociales et économiques qui peuvent exister entre les sociétés de départ et les sociétés d'installation expliqueraient en partie la propension des immigrants, notamment Africains à contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les sociétés d'origine. Si l'immigration est un départ pour un ailleurs que l'on estime meilleur par la création de divers projets, c'est aussi l'espérance d'un retour à la terre natale pour certains qui maintiennent les liens affectifs avec leurs parents. Plusieurs plateformes orientées vers l'Afrique ont permis à de jeunes entrepreneurs de développer leurs projets grâce aux dons provenant de la diaspora.

2.2 Cadre théorique

2.2.1 La notion de diaspora

Cette notion de diaspora fait l'objet de plusieurs réflexions dans le champ scientifique et particulièrement en sociologie. Ainsi pour Chivallon, on peut distinguer deux conceptions de la diaspora dans le débat théorique ou épistémologique : il y a d'une part les classiques qui considèrent que la diaspora est « le maintien d'une conscience communautaire par-delà la dispersion et d'autre part, les postmodernes refusant tout arrimage communautaire pour n'investir que la référence au mouvement et au brassage » (Chivallon, 2004 :12). Ces deux conceptions s'opposent fondamentalement quant à la référence sur laquelle on doit s'appuyer pour une approche plus visible de la diaspora. Tandis que les classiques se réfèrent à une conception plus identitaire et communautaire de la notion, les post-modernes ont une conception beaucoup plus centrée sur le dynamisme des mouvements diasporiques. Citant Karim, Christian Agbobli compare les diasporas aux nations, c'est-à-dire aux communautés vivant loin de leur patrie mais réunit autour d'une histoire commune et ayant une âme spirituelle commune (Karim, cité par Agbobli, 2017).

Dans le même sens Stéphane Dufoix, lui s'interroge sur ce qui pourrait unir toutes ces populations dispersées. Est-ce la langue, la couleur de leur peau, leur origine, leurs pratiques ou croyances? (Stéphane Dufoix, 2003). Prenant l'exemple des togolais, Agbobli estime qu'il serait illusoire de penser que c'est un peuple homogène. Il en va de même de la diaspora dont « l'appartenance est basée sur une croyance concernant une descendance commune dont la véracité est souvent obscurcie par le temps qui passe » (Karim, cité par Agbobli, 2017 :27). Quoi qu'il en soit force est de constater qu'il existe plusieurs raisons menant à un regroupement diasporique. Mais la plus pertinente est cette conscience identitaire qui anime chaque immigrant une fois dans les pays d'accueil. Cette conscience va se manifester à travers plusieurs actions dans le pays d'accueil ou dans les terres de provenance. C'est pourquoi Armstrong estime que « les

diasporas sont des groupes ethniques minoritaires, issus de la migration, qui résident et agissent dans les pays d'accueil tout en maintenant de forts liens affectifs et matériels avec leur pays d'origine-leurs patries (homelands) » (Amstrong cité par Dufoix, 2003 : 23). Le constat qui se dégage dans la définition de la diaspora est ici frappant. C'est surtout la référence aux liens entretenus avec la mère patrie. Ce lien est indissociable de la définition ou de toute théorie sur la diaspora. Les diasporas juives, africaines, asiatiques ont en commun les idées de déplacement, mais surtout une forte conscience du maintien de leur identité avec leur provenance, leur terre d'origine. Bordes-Benayoum dira que si les diasporas évoquaient hier l'exil et « l'exclusion des peuples sans attaches, elles ont aujourd'hui pris le sens positif attaché aux revendications identitaires transnationales » (Bordes-Benayoum, 2012 :3). L'image dévalorisante d'une diaspora en quête d'un bien-être social tend à disparaître au profit d'une diaspora dynamique et productive tant pour les pays d'accueil que pour les terres d'origine. Leur rôle et la place qu'elles occupent au sein de leur communauté a fait l'objet de plusieurs réflexions par certains auteurs. Le concept de diaspora attaché aux mouvements migratoires des juifs évoquait à une certaine époque le rejet et l'exclusion des peuples sans réels attaches. Mais aujourd'hui le concept a pris des dimensions surprenantes au point où Bordes-Benayoum et Schnapper indiquent qu'il a désormais « un sens positif attaché aux revendications identitaires transnationales et acquis la dimension d'un mythe » (Bordes-Benayoum et Schnapper, 2006 : 25). Les auteurs précisent que la référence au concept conduit à l'idée d'un monde débarrassé de toutes ses frontières où solidarité, entraide, inventivité, créativité et adaptation s'entremêlent. Ainsi, les communautés diasporiques engendrent la venue d'une nouvelle classe de citoyen porteuse de richesse individuelle et collective en raison de leurs actions productrices et surtout par ce qu'elles vont contrer les effets négatifs de la mondialisation. C'est une vision utopiste certes, mais elle a pour mérite d'orienter les bases d'une société plus ouverte.

Contrairement à ces auteurs, Robert Hettlage a une vision pessimiste de ces mouvements diasporiques. Partant de la définition politico sociologique, il considère la diaspora comme la dispersion d'un groupe ethnique qui, contraint de vivre séparé de son groupe d'origine, est intégré dans un autre groupe en tant que minorité et est confronté aux différentes problématiques d'identité en raison de leur double appartenance. Cette définition sociologique de la diaspora fait référence à plusieurs phénomènes sociaux traités sous l'angle de la sociologie. C'est l'exemple selon l'auteur, du phénomène migratoire sous toutes ses formes : fuite, expulsion, condition de travail, émigration, minorité ethnique. Quoiqu'il en soit, l'interaction entre la société d'accueil et la diaspora nous renvoie selon lui, à un troisième groupe dont l'identité n'est pas si souvent dévoilée : la société d'origine de la diaspora. L'équilibre entre ses trois groupes est à l'épreuve car pour lui c'est un équilibre précaire étant donné que l'intégration de cette minorité diasporique ne peut se faire dans l'un quelconque des groupes lorsqu'il existe des mouvements en leur sein. Ce "tripartisme structurel" a donné lieu à des "théories de l'assimilation". En effet, plus ils vivent des situations inégales, plus les groupes minoritaires aspirent à se faire accepter par le groupe dominant. Ils recherchent des voies et moyens pour se faire reconnaître dans leur société d'accueil. Ils vont alors avoir recours à l'assimilation culturelle ou à l'assimilation structurelle pour parvenir à leur intégration.

Milton Gordon s'est le plus penché sur la théorie de l'assimilation et a ouvert de nouveaux champs pour une intégration de la diaspora. Pour lui, c'est par l'assimilation structurelle, c'est-à-dire, l'accès aux institutions, que la minorité arrive à faire une intégration réussie. Cette assimilation et le mariage entre groupe (amalgamation) peuvent être en contradiction avec l'assimilation culturelle. Pour Milton Gordon, les migrants peuvent s'assimiler culturellement et être l'objet de discrimination des membres de la communauté d'accueil. Or l'assimilation structurelle amène à une reconnaissance mutuelle de manière à ce que "la discrimination, les conflits de valeur et de pouvoir s'apaisent (Gordon, 1964). Gordon était d'avis qu'aux États-Unis

l'assimilation culturelle avait en grande partie eu lieu, mais pas l'assimilation structurelle (socio-économique, démographique, générative).

Force est de reconnaître que cette image de rejet et d'exclusion d'un peuple sans attache qui inspirait les écrits hier, n'est plus aujourd'hui considérée comme telle! La preuve, le concept a pris une autre tournure au point où l'utilisation de ce concept par divers groupes ou mouvements dans les médias ou le web est florissante. Bordes-Benayoun indique que le concept est utilisé pour désigner la communauté des mathématiciens vivant dans le monde ou "la mondialisation des manuels scolaires utilisés par des chercheurs de l'Université de Laval au Québec" (Bordes-Benayoun, 2012 : 3). Le critère ici est moins la dispersion des membres du groupe que ce qui les unit. C'est le sentiment de communauté censé unir ces différents mouvements qui leur confère la désignation de diaspora. Dès lors, pour l'auteur le concept tend à désigner toute forme de migration mais " aussi de communauté d'appartenance et de reconnaissance mutuelle" (Bordes-Benayoun, 2012 :4). Dans ce même ordre d'idée, nous constatons l'émergence d'une diaspora numérique caractérisée par le sentiment d'appartenance à une même famille sur la toile où les membres développent des problématiques communes (Mattelart, 2009). L'objectif recherché à travers ces sites de rencontres est le plus souvent de maintenir les liens entre les immigrants et leur nation d'origine afin d'y impulser une dynamique sociale et économique. Ces initiatives virtuelles rompent avec la représentation classique du concept de diaspora comme étant synonyme de rejet et d'exclusion pour revêtir l'image d'une diaspora plus dynamique et productive.

D'ailleurs, citant Karim, Christian Agbobli avance que le téléphone, l'internet, la télévision aident à constituer un réseau de connexions entre les diasporas dispersées à travers le monde (Karim cité par Agbobli 2017). Reprenant Dufoix, Agbobli indique qu'il existe trois types de définitions de la diaspora. Une définition ouverte, une définition catégorique et une définition oxymorique. Les définitions ouvertes mettent l'accent sur le maintien des membres de la diaspora avec leur terre d'origine. Ainsi la diaspora est considérée comme une minorité résidant dans des territoires dispersés tout

en maintenant les liens affectifs et matériels avec leur pays natal (Dufoix cité par Agbobi, 2017). Quant aux définitions catégoriques, elles visent à définir les critères du concept. Parmi ces critères on retrouve, l'idée d'une communauté disparate, émiétée et l'idée d'un peuple imaginaire, expatrié gardant les caractéristiques comme la mémoire collective et l'espérance d'un retour au pays natal. Enfin, la définition oxymorique qui se réfère à une communauté paradoxale, hybride. Cette dernière définition post-moderne est celle que nous retenons lorsque nous parlons d'une diaspora numérique, d'une diaspora en mouvement et d'une diaspora mettant en l'avant les revendications identitaires. Le Professeur Yao Assogba nous donne la typologie de leurs actions qui s'avère être pertinente pour notre recherche.

2.2.2 La typologie de la diaspora

L'auteur procède à une classification de la diaspora selon leurs actions dans leur pays d'origine ou selon l'apport des acteurs de la diaspora.

-Diasporas africaines *homo donator* d'État social informel ou populaire. Ce type regroupe la quasi-totalité des États africains postcoloniaux dont l'État social est faible ou nul. Il « correspond aux transferts de fonds destinés à la consommation familiale des bénéficiaires et dont les dépenses sont consacrées à l'alimentation, la santé, l'éducation et les dépenses liées aux cérémonies religieuses et collectives. » (Assogba, 2009 :1). Il est mentionné que 60 à 85% de ménages seraient bénéficiaires de transferts de fonds, selon les pays. Plus la famille est pauvre, plus la proportion est élevée.

-Diasporas *homo oeconomicus* qui se divisent en trois, voire quatre sous catégories. Ce type est caractérisé par des ressources destinées à l'épargne individuelle ou destinées à l'investissement dans les activités ou dans l'immobilier. La première catégorie comprend des investissements productifs (création d'entreprises); la deuxième catégorie se caractérise par les initiatives seules des diasporas ou en partenariat avec des

mouvements associatifs des pays d'accueil. « Il s'agit, par exemple, de l'engagement volontaire formel ou informel des émigrants dans des activités de développement économique, social et culturel de leurs localités ou régions d'origine, à travers l'expédition de biens en nature, de transferts financiers « institués » [...] ou « volontaires » du pays d'accueil vers le pays d'origine ». Dans la troisième catégorie, il s'agit des « [...] émigrés [qui] s'organisent de façon formelle dans des associations pour participer, en groupe ou en coopération avec des acteurs demeurés aux pays, à la conception et à la réalisation des projets de développement en terre d'origine : construction d'écoles, de logements pour instituteurs, de dispensaires, d'aménagement de périmètres irrigués, de construction de banques céréalières, de réseaux d'eau potable, etc. (Dewitte, 1995; Condamines 1993).

- Diasporas africaines homo scientificus et homo technicus (S & T). Ce type de diasporas regroupe la communauté intellectuelle à l'étranger. En effet, sur le plan historique la science et la technologie se sont nourries des déplacements de ceux qui y ont contribué, que ces mouvements aient été entrepris pour mettre en commun des acquis, pour se poser en concurrence ou pour coopérer (Meyer, Kaplan, Charum, 2001 cité par Assogba, 2009 :4). La circulation des savants et des chercheurs à l'intérieur d'une communauté scientifique internationale est indéniable aujourd'hui. En ce qui concerne l'Afrique, Yao Assogba estime que cette communauté africaine doit s'investir dans le développement du savoir scientifique africain. Il prend l'exemple des organisations telles que la CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique) créée en 1973 par les chercheurs africains dont les objectifs sont de faciliter la recherche interdisciplinaire et renforcer les compétences et les capacités des chercheurs africains.

- Diasporas africaines homo politicus (democratus). Plusieurs associations diasporiques sont connectées avec les mouvements des défenses des droits de leurs citoyens, les organisations de la société civile et les partis politiques dans la lutte pour la

démocratisation et l'État de droit dans les pays d'Afrique généralement sous des dictatures (Assogba, 2009 :21).

Cette typologie des actions de la diaspora peut s'appliquer à toute diaspora notamment la diaspora ivoirienne résidant dans la ville de Gatineau-Ottawa. Toutefois, seulement deux typologies nous intéresseront dans le cadre de notre recherche. La diaspora *homo donator* et la diaspora *homo oeconomicus* puisque ce sont leurs actions au niveau des ménages de leurs pays d'origine que nous étudions. Il est donc judicieux pour nous de ne pas faire cas de leurs actions scientifiques encore moins politiques.

2.3 Cadre opératoire

Notre cadre opératoire représente les différents concepts que nous avons utilisés au moment de cette étude. Les différents concepts sont diaspora *homo donator*, diaspora *homo oeconomicus*, ménage. Entre ces concepts, nous avons les liens qui se résument dans le tableau suivant et c'est avec celui-ci que nous avons élaboré notre questionnaire, utilisé l'analyse du contenu pour vérifier notre hypothèse.

Tableau 2- Opérationnalisation des principaux concepts

CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS /développement
Diaspora homo donator	Social	Santé Cérémonies religieuses et collectives Alimentation Conditions de vie Éducatons Moyens de transport (mobilité)
Diaspora homo oeconomicus	Économique	Logements Épargne Créations de petites entreprises Emplois Accroissement des revenus
Ménages	Contact avec les voisins Vie sociale Confiance Budget Bénévolat Ressources financières Projets	Confiance envers les autres (ex. : famille, amis, voisins, gouvernement, etc.) Participation ou contribution dans les associations ou des organismes Communications Relations avec le voisinage (ex. : secours aux démunis) Sentiment d'appartenance et regards des autres ménages

2.4 Objectifs de la recherche

Ce travail de recherche est lié à l'élaboration de notre mémoire de recherche dans le cadre du programme de maîtrise en sciences sociales du développement territorial. Dans ce mémoire il est question des enjeux et des problèmes liés aux initiatives individuelles

et non collectives entreprises par des immigrants africains dans leur pays d'origine. Le champ d'études de l'immigration est large, englobant aussi bien une réflexion sur des questions liées aux problèmes économiques des pays dits du Sud et de la mobilité des individus, qu'à l'intégration ou à l'assimilation des populations immigrées dans les pays dits du Nord, à leur installation, ou encore au transnationalisme. Nous nous sommes proposés de nous intéresser aux diasporas, notamment africaines, et de questionner les motivations et l'implication de ses membres, à travers leurs projets visant à améliorer les conditions de vie au sein de leurs pays d'origine. L'objectif de ce travail de recherche est d'explorer et de comprendre comment les ménages des pays du sud améliorent ils leurs conditions de vie par les contributions individuelles de la diaspora. Nous voulons ainsi nous démarquer des travaux qui se sont intéressés exclusivement aux mouvements diasporiques, à leurs formes de participations (les transferts de fonds, ou de technologie), ou à leur intégration, en interrogeant les bénéficiaires de ces contributions directement c'est-à-dire les familles laissées sur place. Une telle posture vise non seulement à garantir la neutralité de notre démarche et aussi à assurer son originalité.

D'un point de vue théorique, notre recherche vise à vérifier l'application de la théorie typologique de la diaspora dans le cadre des ménages du Sud et plus précisément sur l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville d'Abidjan. D'un point de vue empirique notre étude vise à étudier l'influence des actions diasporiques sur les conditions de vie des populations en général et leur impact significatif dans certains secteurs clés du développement. Notre cheminement dans le programme de développement territorial nous a beaucoup aidés dans le choix de notre sujet. Plusieurs études ont jusque-là démontré et mis l'accent sur le rôle des acteurs traditionnels du développement régional comme les États, les collectivités publiques ou privées, les organismes non gouvernementaux. Leurs actions dans le recul de la pauvreté sont connues. Ce sont des organisations bien structurées avec des stratégies et des plans d'action bien ciblés. Malheureusement, la littérature ignore le rôle et la place de cet acteur incontournable dans l'appui au développement que sont les diasporas. Fort

heureusement, certaines recherches comblent de plus en plus cette lacune. Notre recherche vise à comprendre le rôle de la diaspora dans la transformation des ménages ivoiriens secoués par une crise sans précédent. Nous nous intéressons à l'impact de leurs interventions dans les ménages et surtout à la capacité de mobilisation de la diaspora après une crise dans leur pays d'origine. De remarquables mémoires, thèses, articles se sont intéressés notamment aux flux financiers générés par la diaspora, leur contribution technologique, leur savoir-faire, l'animation aux réseaux transnationaux, sans insister véritablement sur l'influence de ces apports sur le quotidien des ménages bénéficiaires surtout en période de crise.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1 Méthodologie choisie

Pour répondre à notre question de départ et vérifier notre hypothèse de recherche, nous avons choisi de faire une étude de cas portant sur le cas de six ménages de la ville d'Abidjan bénéficiant des ressources de la diaspora du Canada plus précisément des villes de Gatineau et d'Ottawa. La technique de collecte de données pour l'étude de cas comprend l'entrevue semi-dirigée et un questionnaire de type fermé qui seront distribués aux répondants. Les résultats obtenus lors des entrevues ont été interprétés avec la méthode de l'analyse du contenu. Cette technique permet de comprendre et d'interpréter les discours des répondants à cette étude. L'analyse du contenu est définie comme « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication » (Bardin, 1977 :17). Selon Quivy et Van Campenhoudt elle « offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeurs et de complexités, par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs » (Quivy et Van Campenhoudt, 1998 :202).

L'étude de cas est une stratégie de recherche empirique que nous avons choisie dans le cadre de cette recherche. Comme les études de cas permettent de donner les détails d'un phénomène, un groupe, un ensemble d'individus ou une organisation particulière et permettent d'observer les interrelations possibles entre les variables (Mace et Pétry, 2000), il est judicieux pour nous d'utiliser cette méthode dans le cadre de notre recherche. Les études de cas sont pertinentes afin de « décrire en profondeur un phénomène de façon à vérifier la vraisemblance des explications théoriques de ce phénomène » (Mace et Pétry, 2000 :80). Nous avons préféré l'étude de cas par rapport à d'autres méthodes de recherche qualitatives (la théorisation ancrée, la recherche-

action), car notre étude englobait les différents critères de la définition ci-dessus. Nous avons choisi d'étudier les réalités de six ménages d'un pays en développement notamment un pays africain qui a subi une crise postélectorale et dont l'économie s'est affaïssée après la crise. Les conditions de vie des populations se sont détériorées subitement. Les populations se sont expatriées pour se mettre à l'abri de l'insécurité mais aussi dans l'espérance d'un lendemain meilleur vers des territoires plus prospères.

3.2 Population à l'étude : les ménages de la ville d'Abidjan et les immigrants ivoiriens de la ville de Gatineau-Ottawa

En tenant compte du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2014 (RGPH 2014), la population de la ville d'Abidjan était de 4 707. 000 habitants soit 20% de la population ivoirienne¹⁶. Notre recherche ne pouvant pas recueillir les données auprès de toute cette population habitant la ville, nous avons retenu six ménages dont l'un des membres a un parent au Canada précisément dans la ville de Gatineau-Ottawa. Nous avons porté notre choix sur la ville d'Abidjan parce que c'est la capitale économique qui héberge la plupart des classes moyennes. Cette classe moyenne se développe également grâce aux initiatives de la diaspora. L'impact de la diaspora sur le développement de la classe moyenne ne fait l'ombre d'aucun doute dans les pays d'origine. Ils constituent une source importante des économies des pays africains et des populations réceptrices. Or cette classe moyenne se localise principalement dans la région d'Abidjan. C'est pourquoi nous avons opté pour cette région.

Par ailleurs, une partie de notre population à l'étude se situe dans la ville de Gatineau et d'Ottawa. La ville de Gatineau offre de meilleures possibilités pour cette étude, car en raison de sa proximité avec l'Ontario et surtout de la langue, la plupart des immigrants africains noirs s'y installent, l'intégration étant plus facile. Il en est de même pour la ville d'Ottawa où les mêmes populations s'installent pour apprendre une nouvelle

¹⁶ [Http://www.ins.ci/n/](http://www.ins.ci/n/) 2014

langue et bénéficient de certains services plus avantageux pour les populations francophones comme celles de la Côte d'Ivoire. Pour toutes ces raisons, nous avons choisi ces deux villes comme lieu d'étude. Bien entendu, nous n'avons pas eu la prétention d'étudier l'ensemble de ce bassin d'immigrants ivoiriens, mais nous avons identifié les personnes ressources dans ces villes avec qui nous avons eu des entrevues et elles nous ont dirigé vers leurs familles de la ville d'Abidjan.

3.3 Type et taille de l'échantillon

Notre choix s'est porté sur un échantillon non probabiliste qui contrairement à l'échantillon probabiliste n'est pas un choix au hasard, mais selon les besoins du chercheur. Il existe plusieurs types d'échantillons non probabilistes qui sont les échantillons accidentels, les échantillons de volontaires, les échantillons de boule de neige, les échantillons systématiques et les échantillons par quotas. Nous avons opté pour l'échantillon en boule de neige qui consiste « à ajouter à un noyau d'individus tous ceux qui sont en relations (d'affaires, de travail, d'amitiés, etc.) avec eux, ainsi de suite » (Beaud, 2009 : 266). Dans ce type d'échantillons, le choix des participants est constitué grâce à la connaissance de personnes originaires de la Côte d'Ivoire, résidant à Gatineau ou Ottawa et dont les parents vivent à partir des ressources générées par celles-ci. Notre choix s'est porté sur six ménages de la ville de Gatineau-Ottawa et six autres ménages de la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire) liés par des liens familiaux aux six premiers ménages de la ville de Gatineau-Ottawa. Nous avons opté pour ce choix de ces ménages en fonction de la stabilité de ces ménages, de l'impact de la crise sur ces ménages, du nombre de personnes vivant dans chaque ménage mais aussi en tenant compte de la force des liens affectifs qui existent au sein de ces familles. Cet échantillon a pour but d'obtenir un plus grand nombre d'informations possibles sur notre objet d'étude. Pour nous, la taille a une signification relative, car tout dépend de la nature des informations recueillies et de leur utilité. Le principe de saturation est la cause du choix de six répondants dans la ville de Gatineau-Ottawa et de six autres dans la ville d'Abidjan car

le chercheur mène des entrevues jusqu'à ce que les informations soient répétitives. Une plus grande diversité dans notre échantillon est respectée : hommes, femmes mariés ou non, venus en tant qu'immigrants économiques, étudiants, réfugiés ayant à leur charge des parents avec la plus grande diversité (père, mère, frère, sœur...)

3.4 Mode de collectes de données

Le mode de collectes de données fait référence aux différents moyens utilisés pour rassembler les informations dans le cas de l'analyse des données. Tout comme la recherche qualitative, l'étude de cas peut se servir des méthodes suivantes :

« En règle générale, la recherche qualitative fait appel pour la collecte des informations à l'observation participante et à l'entrevue. Ces techniques de base sont complétées par le questionnaire, la photographie, les documents audiovisuels (vidéo, film), l'observation des lieux publics, l'histoire de vie, l'analyse de contenu » (Poupart et coll. 1997 :98).

Pour recueillir les informations, nous avons fait recours à la recherche documentaire et à l'entrevue semi-dirigée.

La recherche documentaire consiste à inventorier les documents ayant trait à notre sujet de recherche qui nous permettent d'amorcer et d'approfondir cette étude (Moundounga, 2009). La récolte documentaire est faite pour diverses raisons en sciences sociales. La raison qui nous concerne est que le chercheur peut retrouver des informations qui lui permettront d'étudier un autre sujet. Cette recherche nous a permis de collecter plusieurs informations sur la contribution de la diaspora ivoirienne dans leur pays d'origine.

Quant à l'entrevue semi-dirigée elle consiste,

« En une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer

avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé » (Savoie-Zajc, 2009 :340).

Cette technique est basée sur des questions ouvertes posées dans un contexte particulier. Nous avons rencontré nos différents interlocuteurs individuellement dans les endroits qu'ils ont eux-mêmes. Munis de notre grille d'enquête qui constitue l'épine dorsale de notre cadre théorique, nous avons commencé les échanges avec les différents répondants. Cependant, il faut préciser que bien avant de commencer notre entrevue, nous avons pris le soin d'accomplir toutes les démarches préliminaires nécessaires à toute entrevue scientifique. Ainsi, nous nous sommes identifiés auprès de chaque répondant que nous avons rencontré et nous avons expliqué en des termes succincts les raisons de notre entrevue. Une fois que la présentation a été faite et les motifs de la rencontre exposée, nous avons présenté le formulaire de consentement à notre répondant afin qu'il puisse apposer sa signature en guise de consentement à l'entrevue qui durera environ une heure. Il faut préciser que pour toutes les entrevues que nous avons eues, les interviewés n'ont manifesté aucune difficulté à donner leur consentement au contraire c'est avec un grand intérêt qu'ils ont apposé leur signature et commencé notre échange. Notons que les questions étaient de type semi-ouvert ce qui nous a permis d'aborder des thématiques plus larges que nous ne l'avons espéré. Ces questions nous ont permis d'avoir beaucoup plus de détails en ne se limitant pas aux réponses qui paraissaient souvent évidentes. Nous avons noté dans la plupart des cas, beaucoup de précisions sur l'environnement socioéconomique des ménages ainsi que leurs difficultés. Dans les rares cas où nous n'avons pas pu rencontrer physiquement notre interlocuteur, nous avons réalisé notre entrevue par téléphone.

3.5 Méthode d'analyse

Les sciences sociales à l'instar des autres sciences de la nature utilisent les techniques d'observation, d'expérimentation, d'enquête sur le terrain pour un seul et même but

« recueillir des informations, des matériaux, des données » (Grawitz, 2001 : 605). Une fois que ces données verbales, non verbales et gestuelles sont recueillies, le chercheur procède à leur analyse, car toutes ces données contiennent des informations précieuses, utiles pour le chercheur. Ce chapitre de notre mémoire est consacré aux outils que nous avons utilisés pour le traitement de nos données recueillies au cours de notre entrevue. C'est une étape décisive pour le chercheur et elle est aussi importante que la collecte des données.

Pour analyser les données recueillies, nous avons utilisé la méthode de l'analyse de contenu qui « est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter » (Berelson 1952, cité par Grawitz 2001 :606). Pour Quivy et Van Campenhoudt «elle offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeurs et de complexités, par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs » (Quivy et Van Campenhoudt, 1988 :202). Aktouf ajoute qu'elle a « pour rôle d'en dégager les significations, associations, intentions non directement perceptibles à la simple lecture des documents. Tout chercheur en sciences sociales y aura recours à un moment ou à un autre de son travail. » (Aktouf, 1987 :111). C'est pourquoi nous avons sauvegardé toutes nos données non seulement dans notre ordinateur, mais aussi dans notre journal de la recherche et constituent pour nous une base de données solide qui ont été interprétés à l'aide de l'analyse de contenu.

Il faut préciser qu'il existe différentes méthodes d'analyse de contenu. Dans le cadre de notre recherche sur les ressources générées par les membres de la diaspora dans les ménages en Afrique, nous avons opté pour l'analyse thématique du contenu, car les données que nous avons pu recueillir correspondent aux différents thèmes que nous avons élaborés dans notre grille d'analyse. Notre grille d'enquête qui a été influencée par notre cadre opératoire pouvait être découpée en de grands thèmes dans lesquels s'inscrivent directement les données recueillies.

Pour ce faire, nous avons procédé à la classification des informations issues lors des différentes entrevues après avoir évidemment procédé à la transcription fidèle des informations fournies par les interviewés. Nous avons classé par thèmes plus précisément quatre thèmes recensés lors de notre cadre opératoire. À l'intérieur de ces thèmes, nous avons procédé à un sous classement par catégories et regroupé les catégories qui ont des similitudes ou s'y rapprochent. En clair nous avons dégagé à la suite de l'écoute attentive et minutieuse des enregistrements sonores, des catégories et des sous-catégories allant dans le sens des ressources générées par la diaspora dans les ménages de la ville d'Abidjan tout en recherchant le degré de satisfaction et de bien-être de ces ménages. Nous avons élaboré ces catégories en appliquant à chaque mot, groupe de mots ou geste un code. Deslauriers indique que le code « est un symbole appliqué à un groupe de mots permettant d'identifier, de rassembler et de classer les différentes informations obtenues par entrevue, observations, ou tout autre moyen » (Deslauriers, 1992 :70). Nous avons établi nos codes et codifié chaque document que nous avons recueilli et procédé à leurs analyses et l'interprétation des résultats.

3.6 Considérations éthiques

Notre étude porte sur des êtres humains qui nous relatent leurs expériences de vie professionnelle et personnelle. À cet égard, des démarches préliminaires portant sur des considérations éthiques ont été accomplies afin d'assurer le respect et la confidentialité des informations que nous avons recueillies. Ainsi, les étapes en vue de l'obtention d'un certificat éthique auprès du comité éthique de l'Université du Québec en Outaouais ont été faites. Nous avons suivi une procédure rigoureuse que nous nous sommes imposée afin de garantir l'anonymat de toutes les personnes que nous avons pu interviewer sur le terrain. De plus, s'agissant des informations recueillies nous avons pris les dispositions sécuritaires afin d'empêcher leur divulgation. Nous avons conservé les enregistrements sonores des entrevues dans un endroit sécuritaire. Ils seront détruits au

bout de cinq ans, car ils peuvent servir de résultats pour des recherches similaires sur le même objet d'étude.

Avant de commencer l'entrevue, nous avons pris le soin de faire signer le formulaire aux différents participants tout en leur expliquant les objectifs de notre recherche. Aucun participant n'a été obligé de prendre part à l'entrevue, ils étaient libres de refuser ou de quitter l'entrevue à tout moment sans être obligés de motiver leurs décisions.

3.7 Limites méthodologiques

Notre étude a porté sur un échantillon non probabiliste de douze personnes qui ont voulu volontairement se prêter à notre entrevue. Nous avons choisi ces personnes de la manière suivante :

- six échantillons dans les villes de Gatineau-Ottawa en fonction des critères que nous avons définis préalablement.
- Six échantillons représentant des ménages de la ville d'Abidjan dont les liens avec chaque échantillon de la ville de Gatineau-Ottawa étaient assez proches.

Chacun des six participants de la ville de Gatineau-Ottawa nous a mis en contact avec leurs parents vivant dans la ville d'Abidjan. Ces ménages ne reflètent pas l'ensemble des ménages de la ville d'Abidjan ayant leurs parents dans les États développés, ils reflètent la réalité de ce groupe de ménage. Nous avons voulu avoir plus de ménages dans la ville d'Abidjan, mais certains de nos participants avaient leurs parents dans des villes plus ou moins éloignées d'Abidjan.

Les résultats de notre recherche ne pourront être généralisés à l'ensemble de la région de la capitale économique de la Côte d'Ivoire encore moins à l'État lui-même, car notre échantillon n'est pas représentatif de la population immigrante de la ville de Gatineau-

Ottawa et des ménages de la ville d'Abidjan. Toutefois, les informations obtenues ainsi que les résultats pourront inspirer d'autres études et rendre compte de certaines réalités des ménages des pays en voie de développement.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES DONNÉES

4.1 Description des participants

Sans négliger les autres parties consacrées aux réflexions théoriques de notre recherche, cette partie est essentielle, car nous discuterons des questions liées aux différents types de contributions faites par les membres de la diaspora. Nous exposerons également dans cette partie toutes les informations que nous avons pu obtenir grâce aux entrevues que nous avons pu avoir avec non seulement les membres des ménages ayant leurs parents dans les villes de Gatineau-Ottawa, mais aussi avec les membres de la diaspora. Il serait tout de même judicieux de décrire le profil de toutes les personnes que nous avons rencontrées lors de nos entrevues notamment leurs activités professionnelles, comment elles s'organisent pour faire face à des besoins ou urgences de leurs familles ainsi que les écueils qu'elles rencontrent parfois.

4.1.1 Profil socio démographique des participants

D'entrée de jeu, il faut préciser que nous avons interrogé deux catégories de participants :

La première catégorie est issue, comme nous l'avons indiqué plus haut, de la ville de Gatineau-Ottawa. Ce sont tous des immigrants ivoiriens devenus pour la grande majorité d'entre eux des citoyens canadiens.

La deuxième catégorie de participants réside dans la ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Ils ont des liens étroits avec les premiers. Ce sont leurs parents installés au Canada. La première catégorie a facilité la rencontre des participants résidant en Côte d'Ivoire en nous donnant leur contact après un échange bien évidemment entre les deux parties. Notre objectif a été d'abord de rencontrer individuellement le participant à Gatineau ou

à Ottawa et c'est lui à son tour qui nous met en contact avec son parent à Abidjan. Dans la plupart des cas, certains parents étaient en visite au Canada et nous les avons rencontrés individuellement après avoir interviewé le premier participant. En conséquence, il y a lieu de faire une présentation des deux catégories de personnes que nous avons interrogées.

4.1.2 Profil des Ivoiriens de la diaspora

Tous les membres de la diaspora que nous avons rencontrés résident au Canada depuis plusieurs années. Certains de nos participants vivent depuis trente-deux ans quant à d'autres il y a seulement cinq ans qu'ils font leur expérience canadienne. Mais le nombre d'années de résidence dans la région de Gatineau-Ottawa oscille entre huit et quinze ans. Ils sont issus du bassin d'immigrants des Ivoiriens de la ville de Gatineau-Ottawa. Pour éviter tout rapprochement susceptible d'identifier nos participants, nous utiliserons des noms fictifs pour les besoins de confidentialité. Ce sont des personnes qui ont tous la plupart une grande famille d'au moins deux enfants. C'est l'exemple de dame Tibé Lou que j'ai rencontrée et qui vit dans le secteur de Gatineau avec cinq enfants.

Dame Tibé Lou « *lorsque je venais au Canada en 2007, j'avais d'abord deux enfants qui étaient avant notre arrivée nés en Côte d'Ivoire. Je suis tombée enceinte du troisième quelques mois après notre arrivée en 2008 et les autres enfants sont nés après* ». Ce sont tous des couples dont les liens conjugaux remontent à de nombreuses années pour la plupart d'entre eux. J'ai rencontré au total six immigrants de Gatineau-Ottawa, dont 2 dames et 4 hommes. Les pseudonymes de ces dames sont Tibé Lou et Manou alors que ces hommes, sont Yao, Gueu, Issa et Tano. Les entrevues ont été toutes réalisées à leur domicile à un moment propice où le calme régnait. Tous nos participants sont issus de différents groupes ethniques de la Côte d'Ivoire et ont vécu dans ce pays avant de connaître les réalités canadiennes. Les six participants ont immigré sous différentes catégories d'immigrations.

- Ceux qui ont immigré sous la catégorie "immigration économique" au titre de travailleurs qualifiés. Ils ont eu une expérience de travail dans leur pays d'origine, la Côte d'Ivoire, et pour des raisons diverses ont immigré au Canada. Pour la plupart d'entre eux, ils ont fait de grandes études et ont des diplômes universitaires. C'est le cas de Gueu qui a une maîtrise en sciences juridiques. Il travaillait dans un cabinet de conseil juridique. Il a immigré pour des raisons familiales et surtout pour ses enfants : *« je gagnais bien ma vie au pays, mais j'avais toujours voulu que mes enfants fréquentes les bonnes écoles nord- Américaines. Je ne pouvais pas m'offrir un tel luxe étant à Abidjan. L'immigration était pour moi une solution. Je ne regrette pas aujourd'hui »*. C'est la même raison avancée par Tano, informaticien exerçant pour le compte d'une compagnie bancaire dans son pays. Il a une expérience de plus de onze années.

- Ceux qui ont immigré sous la catégorie de "regroupement familial". Ils sont venus rejoindre leurs conjoints déjà installés au Canada quelques années plutôt. C'est le cas de Dame Manou venu depuis février 2004 avec ses trois enfants rejoindre son conjoint qui lui résidait au Canada depuis 1999. Selon elle ce regroupement familial fut une belle aventure même si cela a pris du temps.

- Ceux qui sont venus en qualité de "réfugiés". Il faut noter que depuis les années 2000 la Côte d'Ivoire a été secouée par une crise sans précédent. Cette crise militaro politique, a engendré un déplacement massif des populations vers les pays voisins en l'occurrence le Ghana, le Libéria et le Togo. Certains des exilés ont pu obtenir le statut de réfugié dans ces pays et ont immigré au Canada. Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés, il s'agit de 150 000 ivoiriens qui trouvé refuge dans les pays voisins¹⁷. Issa est venu au Canada en tant que réfugié depuis septembre 2008, car il était selon lui recherché pour des raisons politiques par le gouvernement d'alors.

¹⁷ <http://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2011/4/4d9f1eb1c/nombre-ivoiriens-exiles-pays-voisins-atteint-150-000.html>

- Une autre catégorie est constituée d'étudiants ayant obtenu la bourse du gouvernement ivoirien. Ce sont des Ivoiriens qui sont arrivés en étant encore jeunes et ont fait le choix de demeurer au Canada une fois leurs études achevées. C'est par cette voie, que Yao a dû rester au Canada et y vit depuis trente-deux ans. Selon lui, « ça passe vite, les années! »

Tableau 3 : profil des participants de la ville de Gatineau-Ottawa

Pseudonyme	Lieu de résidence	Catégorie immigration	Date d'arrivée Au Canada	Statut au Canada	Âge en 2017	Nombre Enfants	Année de résidence à Gatineau-Ottawa
Yao	Hull	Étudiant	Mars 1985	Citoyen	62ans	2	11 ans
Issa	Ottawa	Réfugié	Septembre 2008	Citoyen	57 ans	2	6 ans
Manou	Aylmer	Regroupement familial	Février 2004	Citoyen	43 ans	3	7 ans
Gueu	Gatineau	Immigration économique	Octobre 2000	Citoyen	48 ans	4	12 ans
Tano	Ottawa	Immigration économique	Octobre 2006	Citoyen	39 ans	2	8 ans
Tibé Lou	Aylmer	Immigration économique	Janvier 2007	Citoyen	55 ans	5	5 ans

4.1.3 Profil des responsables des ménages résidant en Côte d'Ivoire

Les ménages résidant en Côte d'Ivoire plus précisément dans la ville d'Abidjan sont au nombre de six. Ils ont un lien parental avec nos participants de la ville de Gatineau-Ottawa. C'est le cas de Martine qui est la mère à Yao. C'est ce dernier qui déploie tous les efforts pour prendre en charge les ressources vitales dont a besoin sa mère. Issa lui prend soin de sa sœur et sa mère Adja quand Manou gère le ménage de son père Léon. Gueu, c'est sa sœur aînée Thérèse tandis que Tano s'occupe de sa mère Dorothée. Enfin, Tibé Lou a à sa charge son frère Sosthène. Dans les six ménages que nous avons rencontrés, les chefs ou responsables de ces ménages sont en général des personnes adultes, d'un certain âge qui ont paradoxalement à leur tour et très souvent des personnes à leur charge également. Ce sont des familles constituées de trois à quatre personnes qui vivent tous au quotidien dans le même logement. Ils résident dans les quartiers modestes de la ville d'Abidjan comme Marcory, Port-Bouet, ou Treichville ou encore Koumassi.

Ce qu'il faut retenir dans cette présentation des ménages, c'est que nos participants de la ville d'Abidjan ont de manière unanime indiqué qu'ils ont plus ou moins contribué au départ de leur parent au Canada. Martine, la mère de Yao affirme que :

« Quand il a eu la bourse, c'était à son arrivée qu'il allait avoir cette bourse. Il fallait que la famille rassemble l'argent pour faire les démarches pour son passeport, son billet d'avion, et les premières semaines dans le pays des blancs. C'est mes frères et sœurs, on a cotisé pour lui donner ».

C'est le même coup de main qui a été donné par les parents pour ceux qui sont même venus en qualité de travailleurs qualifiés, c'est-à-dire qui ont eu une expérience de travail dans leurs pays d'origine. Pour Tano,

« Il est vrai que lorsque j'étais au pays, j'avais un emploi bien rémunéré, mais lorsque la nouvelle de mon départ du Canada a été annoncée à mes parents, ils ont réuni les

fonds pour nous aider dans notre aventure. Ce sont ma mère, mes oncles et les tantes qui ont contribué à faire certaines démarches exigeant de l'argent ».

L'immigration est un investissement pour les familles qui espèrent que leur enfant saurait leur être reconnaissant si les choses se passent bien dans le pays d'accueil. Ainsi, cette contribution n'est pas désintéressée. Elle démontre bien sûr une solidarité autour de leur parent qui devrait en retour exprimer sa gratitude envers eux.

Tableau 4 : Profil des ménages de la ville d'Abidjan

Pseudonyme	Lieu de résidence	Nom du parent au Canada	Nature des liens avec le répondant au Canada	Nombre de personnes dans le ménage
Martine	Koumassi	Yao	Mère	4
Adja	Marcory	Issa	Mère	2
Léon	Koumassi	Manou	Père	3
Thérèse	Treichville	Gueu	Sœur aînée	5
Dorothée	Cocody	Tano	Mère	3
Sosthène	Port-bouet	Tibé Lou	Frère	4

4.2 Diaspora et soutien au développement en Côte d'Ivoire

Tout au long de nos enquêtes nous avons découvert que nos participants réalisaient des micros projets pour leurs familles, mais apportaient également des aides ponctuelles qui n'ont rien à voir avec les revenus générés par ces microprojets.

4.2.1 Les investissements de la diaspora pour les ménages

Divers investissements ont pu être accomplis par nos répondants dans plusieurs domaines d'activités comme le transport, le commerce, l'immobilier et l'alimentation. Ils les ont réalisés au profit de leurs parents afin que ces réalisations constituent pour eux une source de revenus.

4.2.1.1 Dans le commerce et l'alimentation

Certains de nos participants ont investi dans le commerce et l'alimentation, car pour eux c'est le domaine d'activités qui génèrent beaucoup de revenus en Côte d'Ivoire, peu importe les circonstances économiques du moment.

Manou a ouvert depuis quatre ans, un commerce de dépôt d'alcool qui fait de bons profits : *« les revenus de ce dépôt de boisson vont directement chez mon père. C'est lui qui supervise les deux employés et fait les comptes avec eux. Cela m'évite d'envoyer à chaque fin de mois de l'argent comme je le faisais par le passé. Avec cet argent il peut acheter au moins un sac de riz et faire face à ses frais médicaux... mais j'interviens de temps en temps quand il le faut, malgré cette petite entreprise »*. Son père Léon que nous avons eu a attesté que malgré la conjoncture *« l'alcool marche ici. Les gens boivent, donc ça marche »*.

Une autre répondante, dame Tibé Lou, a placé ses investissements dans le transfert de véhicules d'occasions du Canada vers la Côte d'Ivoire. Elle achemine ces véhicules par voie maritime à destination d'Abidjan. *« Je me livre à cette activité depuis six ans. Mon frère réceptionne ces autos usagées et les livrent aux clients qui ont passé la commande depuis au moins trois mois. À part ça, je fais aussi le commerce de vêtements et de matelas je les mets dans le conteneur en même temps que les autos. »*

À travers ces activités génératrices de revenus, nos participants arrivent à prendre correctement soin de leurs parents tout en bénéficiant également eux-mêmes des retours

sur investissement. En effet, ils ont reconnu que pendant leurs vacances en Côte d'Ivoire, les revenus de ces commerces contribuent à payer leurs frais de déplacement en transport et autres dépenses accessoires. Ces initiatives individuelles s'étendent également dans le domaine de l'immobilier et du transport.

4.2.1.2 Dans le transport et l'immobilier

Les initiatives individuelles de nos participants s'inscrivent également dans le domaine du transport de personnes dans la ville d'Abidjan communément appelé les "worô worô". Il s'agit d'un type de transport intercommunal avec des véhicules personnels. Issa a non seulement investi dans ce type de transport, mais également dans le transport régulier notamment les taxis urbains. Dans notre entretien il a déclaré avoir plusieurs véhicules qui font le transport à Abidjan.

Selon lui « j'ai quatre worô worô et trois taxis. Au total, j'ai sept véhicules présentement à Abidjan qui font le transport. Avec les recettes, j'aide d'abord ma mère restée au pays et je réinvestis une partie de mon bénéfice dans d'autres business ».

Il nous a confié au cours de l'entretien avoir commencé l'activité de transport routier il y a quatre ans (en 2013). Depuis lors, il a obtenu des gains importants grâce à cette activité de sorte qu'il n'a pas besoin de transférer des sommes d'argent importantes en Côte d'Ivoire.

C'est dans le même sillage que nous pouvons noter les activités de Yao et de Tano, mais dans un autre domaine : le secteur immobilier. Tous deux sont respectivement propriétaires de quatre et trois propriétés immobilières dans la ville d'Abidjan. Yao a dû concéder une de ses propriétés à sa mère, c'est là qu'elle demeure. Les trois autres maisons qui lui appartiennent génèrent des revenus dont une partie des recettes sert à l'entretien de ses propriétés et l'autre à payer ses hypothèques et ses dépenses personnelles.

Tano est sensiblement dans la même situation que Yao en ce qu'il a légué une maison à sa mère, il loue une autre et « *celle que je viens de construire m'appartient. Lorsque je viens en vacances au pays, je dors dans la maison située à Angré. En mon absence, je loue les chambres aux touristes ou des personnes qui viennent pour des séjours brefs au pays* ».

Comme nous le voyons, les initiatives individuelles de nos participants révèlent qu'ils ont investi dans plusieurs secteurs d'activités dans leur pays d'origine. Ces gains générés par ces investissements contribuent d'une part à couvrir leur charge, mais aussi celle de leur famille respective demeurant dans la ville d'Abidjan.

4.2.2 Les appuis de la diaspora dans les ménages

Nos entrevues avec nos participants demeurant dans la ville d'Abidjan nous ont permis de dresser un portrait des secteurs des dépenses qui sont les plus importantes pour la diaspora.

4.2.2.1 La santé et le logement

La plupart de nos participants que nous avons interrogés ont indiqué que la préoccupation de leurs proches parents résidant au Canada est de s'assurer que leurs familles sont en parfaite santé. Pour cela, ils ne lésinent pas sur les moyens pour couvrir les frais de santé. Deux exemples ont retenu notre attention. Il s'agit de Tano qui depuis quatre ans, loue les services d'un médecin privé, pour toutes les visites de sa mère. Cette dernière nous a confié en ces termes que :

« Mon fils paie le médecin tous les mois et il vient faire mon bilan de santé à la maison ou quand il n'a pas le temps je m'en vais dans sa clinique. Quand ça ne va pas, il paie les médicaments au Canada et on envoie ou il m'envoie de l'argent pour l'ordonnance ».

Quant à Gueu, sa sœur aînée ne manque pas d'éloges pour son frère. *« Mon frère est tellement sensible à tout ce qui touche la santé que lorsque j'avais depuis deux ans, un mal de dos, de la colonne vertébrale, il a payé un appareil au Canada pour mon mal. J'ai toujours des douleurs, mais grâce à cet appareil il y a du mieux. Je ne souffre plus comme avant ».*

En outre, le logement constitue également un enjeu important pour nos participants. Même si tous n'ont pas investi dans l'immobilier à l'instar de Tano et Yao, chacun des participants a soit une maison dans laquelle son parent vit soit assure le loyer tous les fins du mois. Tibé Lou a mentionné que c'est elle qui a payé les frais de cautionnement de la maison que loue son frère et elle a payé trois mois de loyer supplémentaires.

4.2.2.2 L'éducation et les vivres

À ce niveau cette manifestation de solidarité et de soutien de la diaspora est si éloquente qu'elle dépasse souvent le cadre des parents plus proches que nous avons interviewés. En effet, certains répondants de la ville d'Abidjan ont reconnu que les frais de scolarité de collatéraux, enfants ou autres parents restés dans le pays d'origine sont régulièrement assurés par les diasporas vivant au Canada. Léon le père à Manou sans faux fuyant a déclaré que :

« C'est ma fille qui scolarise trois de mes neveux. Au mois d'octobre, elle envoie 500 000 frs¹⁸ CFA à la famille pour payer les fournitures, les cours et d'autres dépenses de l'école de mes neveux. Leurs parents sont décédés donc c'est elle qui s'occupe d'eux depuis deux ans ».

Il en va de même pour Sosthène qui a reconnu que c'est sa sœur qui assurait ses frais de scolarité quand il allait au collège et à l'université. Lorsque le moment de sa prise en

¹⁸ C'est l'équivalent de 1000\$ CAN environ.

charge a commencé par ses petits projets, elle a dû interrompre les dépenses liées à l'éducation.

Par ailleurs, ceux que nous avons interrogés résidant dans la commune d'Abidjan avouent le soutien alimentaire apporté par les parents résidant à Gatineau-Ottawa. Certes, ce soutien est circonstanciel pour certains qui arrivent à partir des ressources couvrir les besoins alimentaires, comme le cas de Martine la mère à Yao et pour d'autres, assez fréquents quand la situation l'exige.

4.2.2.3 Les événements exceptionnels et les situations d'urgences

Ces événements que nous avons identifiés au cours de nos entretiens sont des situations exceptionnelles et ponctuelles dont les charges ne s'inscrivent pas dans la durée comme les cas cités plus haut. Ce sont des circonstances qui arrivent dans la vie d'un individu pour lesquelles la solidarité des uns et des autres est souhaitée pour y faire face. Il peut s'agir des événements de réjouissances comme les mariages, les fiançailles ou les baptêmes d'un parent dans le pays d'origine. Lors de nos entretiens, nous avons aussi décelé des événements malheureux comme les décès ou la perte d'un emploi d'un parent. À ce sujet, tous nos répondants ont de manière unanime indiqué avoir répondu à ce genre d'évènement d'une manière ou d'une autre.

Enfin, les situations d'urgence ont alimenté également nos entretiens. Les urgences médicales d'un parent plus ou moins éloigné, l'expulsion d'un parent locataire d'une maison pour loyer impayé, ou le non-paiement de la facture d'électricité ou d'eau. Toutes ces situations mobilisent les initiatives individuelles de la diaspora qui ne peut rester indifférente.

CHAPITRE V

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Cette partie de notre mémoire sera consacrée à l'analyse de nos données primaires que nous avons récoltées grâce aux entrevues. De ces enquêtes, il ressort plusieurs constats issus des initiatives individuelles de la diaspora, mais qui sont souvent limitées dans leur approche.

5.1 Les constats essentiels issus des actions diasporiques

De nos données, il ressort que nos participants ont une tendance plus tournée vers l'investissement d'une part et une conscience poussée des liens qui les unit avec leurs familles d'origine.

5.1.1 Une tendance de plus en plus tournée vers l'investissement

Comme nous l'avons vu dans la description des actions de nos participants, ces derniers ont dans leur quasi-totalité monté des microprojets individuels dans leurs pays d'origine, faisant d'eux une diaspora homo oeconomicus. Nous nous sommes alors interrogés sur la nature réelle de leur motivation.

D'abord, il faut partir de la situation socio politique de la Côte d'Ivoire dans les années 2000. Nous l'avons déjà mentionné, une longue crise militaro politique a secoué le pays et tous les secteurs d'activité étaient en panne sèche. Les investisseurs étrangers avaient tous quitté le pays. Quand survient la période d'accalmie après 2010 avec les élections, c'est le retour aux investissements. Tous les opérateurs économiques se bousculent aux portes du navire ivoire. Les natifs de la Côte d'Ivoire résidant à l'extérieur dont ceux du Canada vont trouver des opportunités intéressantes pour préparer le retour au pays en faisant des affaires sur un territoire qui semble propice. C'est donc la perspective d'un retour aux sources, après plusieurs années passées à l'étranger qui anime cette classe de la population à s'investir dans la micro finance.

Comme le dit Issa, « *à mon âge quand je vais au pays je ne peux plus rechercher un emploi* ». La meilleure façon de jouir de son autonomie financière est d'avoir une affaire qui peut être le relais de sa source de revenus au Canada. En créant des micros finance, la diaspora prépare d'abord et avant tout, l'environnement d'un retour probable ou certain dans leur pays d'origine.

Ensuite, pour cette diaspora, la reconstruction de leur pays est l'affaire de tous. Comme l'indique Christophe Garda, « *la reconstruction qui suit une crise et la réhabilitation sociale et économique sont des entreprises complexes qu'un pays peut rarement mener seul. L'aide extérieure lui est alors une chose précieuse dans la mesure où elle permet un retour à la normale plus rapide et plus complet.* », Garda Christophe, (Fiches Irénées, Paris, 2002 :1). Animés par la conscience nationale, les Ivoiriens de la ville de Gatineau-Ottawa que nous avons interrogés ont embarqué dans cet élan national de reconstruction de leur pays détruit par une décennie de crise sans précédent. Les propos de Tibé Lou en disent long, « *si on n'investit pas dans notre pays pour aider les autres, qui va le faire?* » Tout à l'air d'une mission d'intérêt national à laquelle ceux qui ont des moyens veulent prendre part. Ces micros finances contribuent au recul de la pauvreté même si ceux-ci sont en majeurs partis gérés par les parents les plus proches de la diaspora.

D'ailleurs, le maintien du lien familial se traduit par le soutien apporté à l'entourage familial dans la création des petites et moyennes entreprises (PME).¹⁹ Les revenus issus de ces PME apportent du réconfort aux membres les plus proches, mais aussi aux parents éloignés et parfois amis. Certains de nos répondants sans faux fuyant, n'ont pas hésité à nous indiquer que c'est la situation déplorable de leurs parents après la crise de 2010 qui les a incités à créer des petites affaires pour leur venir en aide. Il s'agit pour eux de contribuer à l'indépendance financière des proches laissés au pays d'origine sans aliéner

¹⁹ Agbobli note dans le cas du Togo, que les premiers bénéficiaires des fonds transférés par la diaspora togolaise sont les familles togolaises à travers les biens immobiliers et la consommation courante. Toutefois, il note qu'il y a certains bénéficiaires indirects que sont les « entreprises de bâtiments, les avocats ou notaires, les menuisiers, les maçons... » (Agbobli, 2017 :151).

leur revenu issu de leurs durs labeurs au Canada. C'est une stratégie que d'ailleurs de plus en plus d'immigrants adoptent pour faire face aux besoins de leurs parents. Cette approche de création des PME a l'avantage non seulement de pallier aux nécessités vitales comme les soins de santé, les aliments, mais elle crée un revenu accessoire au profit de la diaspora elle-même.

5.1.2 Une conscience de plus en plus tournée vers les liens familiaux

La quasi-totalité de nos participants à cette recherche a affirmé et réaffirmé l'attachement aux liens qui les unissent avec leurs parents en Côte d'Ivoire.

« Ma mère est tout pour moi. Si aujourd'hui j'ai réussi, c'est en partie grâce à elle qui a contribué fortement à ma réussite. Je lui dois tout et je n'hésite pas à tout lui donner en fonction des moyens que j'ai »

Tano.

Ces mêmes déclarations ont été appuyées par d'autres comme Manou qui estime que les liens parentaux n'ont aucun prix.

« Les parents ont tout donné pour mes frères et moi. Ils nous ont scolarisés, nourri blanchi, et même pendant les moments de vache maigre j'habitais avec mes parents alors que j'étais déjà une femme adulte. Pour moi, si j'ai des moyens je vais les aider tant qu'ils ont encore le souffle de vie ».

Dans les déclarations de nos participants, nous pouvons relever deux points importants : d'abord leur réussite est la conséquence des valeurs inculquées par les parents. Ensuite, c'est un devoir de reconnaissance que de venir en aide à leurs géniteurs ou parents qui les représentent en leur absence. Analysons ces deux points qui nous semblent essentiels dans la compréhension des dons et contributions matérielles acheminés par la diaspora vers les pays d'origine.

Sur la base des affirmations de nos répondants et de quelques auteurs que nous avons lus, dans la mentalité africaine, le succès d'un individu ne vient pas seul. Le succès dépend des valeurs communautaires, familiales, et culturelles séculaires transmises de génération en génération par les parents. Ainsi pour eux, la décision d'immigration est elle-même un succès dont les bénéficiaires sont à mettre au compte des parents qui les ont aidés.

« L'éducation que j'ai reçue de mon père a favorisé aussi ma réussite au Canada. Car j'ai été éduqué dans la rigueur par mon père (paix à son âme). Quand je suis arrivé dans toutes mes démarches pour les emplois, pour mon intégration, j'ai mis de la rigueur dans tout. Si je n'avais pas fait ça, je serai encore certainement à la traîne comme certains »

Issa

Force est de constater qu'il est difficile d'identifier exactement les valeurs africaines dont parlent nos répondants. Car ils citent à la fois plusieurs valeurs et font référence à l'éducation comme une valeur. Paquette (1982) et Dione (2012) estiment qu'au cours de notre enfance, notre éducation a été déterminée par un réseau d'influences non coordonnées. Nous pensons que lorsqu'Issa évoque l'éducation donnée par son père, il exprime par ici, les valeurs morales reçues depuis son enfance et qui ont influencé son mode de vie au Canada. D'ailleurs à la suite d'Issa, Gueu nous a fait remarquer que grâce à l'esprit de partage et de socialisation reçus de ses parents contrairement à l'individualisme (Ndongmo 2006; Dijon et al 2011), il a pu s'intégrer facilement quand il est arrivé au Canada. Il ressort de nos constats que le succès de nos répondants est lié aux liens familiaux qui leur auraient inculqué les valeurs chères à leur société africaine.

De plus, la croyance aux ancêtres, parents ou les proches parents jouent un rôle primordial dans la réussite. Leur bénédiction est inestimable dans les projets de vie de nos répondants. Certains d'entre eux ne peuvent prendre une décision sans l'avis et la bénédiction de leur parent. Pour Yao *« je prends toujours l'avis de ma mère quand il y*

a des enjeux familiaux importants. Je demande toujours sa bénédiction pour toutes mes affaires que j'entreprends ». Les réalisations personnelles de nos répondants se concrétisent pour eux, grâce à l'harmonie des liens ancestraux qu'ils ont maintenus depuis leur enfance et aux valeurs culturelles cultivées, entretenues, nourries quel que soit l'espace où ils demeurent.

Fort de cette relation avec les parents, la plupart de nos répondants estiment avoir un sentiment de reconnaissance avec ces derniers. Cette reconnaissance va se matérialiser par les transferts de fonds et autres gestes de reconnaissance envers les parents et le plus proches²⁰.

Toutefois, si certaines de ces valeurs africaines sont louables et profitent bien à l'ensemble de la société, force est de reconnaître que souvent la reconnaissance dont fait preuve nos répondants, crée un lien de dépendance et place ces parents dans une situation dévalorisante pour eux. Certains auteurs n'ont pas hésité à avancer d'ailleurs que les valeurs de socialisation, d'entraide et de solidarité se sont effritées pour faire place à une autre forme de mendicité (Shorter, 1977; Vidal 1994). Cette partie me permet de faire quelques critiques relatives à la motivation et aux croyances de nos répondants par rapport aux dons apportés dans les pays d'origine. En effet, l'environnement de grande pauvreté dans lequel vivent certains parents a engendré des stratagèmes pour soutirer des fonds à la diaspora. Les valeurs africaines d'humanisme, de générosité, d'hospitalité, du sens de la famille ont cédé le pas à d'autres mécanismes d'extorsion de fonds²¹. Nos répondants ont affirmé avoir été victimes d'une manière ou d'une autre de cette forme d'escroquerie de leurs compatriotes restés au pays. Tibé Lou

²⁰ Comme le dit Kimbia (2011) *la notion de famille en Afrique, par le simple fait qu'elle soit intimement liée à celle de clan ou de tribu, rappelle l'idée d'une interconnexion vitale et dynamique qui instaure entre les individus l'obligation de s'entraider et de se supporter mutuellement, aussi bien dans la douleur que dans la joie* »

²¹ Voir aussi à ce propos Kalonji, C. (2012). *La face cachée de la solidarité africaine*. Slate Afrique du 19/1 012 012. <http://www.slateafrique.com/833/face-cachee-solidarite-africaine>

nous a indiqué avoir envoyé plusieurs fois de l'argent pour la construction de latrine de sa cousine qui disait avoir eu d'autres urgences pour les fonds qu'elle a envoyés :

« Chaque fois que je lui envoie, elle me dit que j'ai dépensé pour mon fils qui était malade ou les dépenses de la maison. Après enquête elle découvre que les latrines sont en bon fonctionnement ».

Tibé Lou

5.1.3 Vers une diaspora homo oeconomicus-donator?

Dans les deux précédentes parties, nous avons montré que la diaspora ivoirienne de la ville de Gatineau-Ottawa est une diaspora de type homo oeconomicus en ce qu'elle est tournée de plus en plus vers l'investissement. Nous avons appuyé ce point de vue non seulement grâce aux informations données par nos informateurs, mais également à travers quelques auteurs qui soutiennent notre point de vue. Pour nous, les motivations qui sous-tendent l'action de la diaspora de type oeconomicus se justifient pour trois raisons comme nous l'avons expliqué plus. En effet, la crise des années 2010, a ouvert de nouvelles opportunités d'investissement dans un pays où autrefois, certains secteurs d'activités, tel que le secteur tertiaire (le commerce), n'étaient réservés qu'aux étrangers ayant de gros capitaux. La plupart de ces hommes d'affaires étant retourné en raison de leur faillite occasionnée par la crise, le terrain d'investissement est plus ouvert. Ensuite, l'élan nationaliste pousse les membres de la diaspora à la reconstruction de leur nation décimée par plusieurs années de crise. La reconstruction du pays passe d'abord par les nationaux surtout les communautés vivant à l'extérieur. À côté de cette fibre patriotique, il faut souligner enfin que les investissements servent le plus souvent à résoudre les charges familiales de toutes sortes des parents restés au pays natal.

Toutes ces raisons nous amènent à affirmer que la diaspora ivoirienne aujourd'hui est d'abord et incontestablement une diaspora de type oeconomicus qui ne songe qu'à investir d'une manière ou d'une autre. C'est ce type de diaspora que nous avons qualifié

de type II (*homo oeconomicus*) qui se caractérise par le transfert de ressources destinées à l'épargne individuelle ou à l'investissement dans des domaines porteurs comme l'immobilier. Même en l'absence de moyens financiers suffisants, la diaspora que nous avons rencontrée aspire à investir dans son pays d'origine pour prendre part à l'œuvre de réhabilitation et de croissance économique d'un pays déchiré par plusieurs années de conflit. Notre thèse est que dans un environnement post conflit comme celui de la Côte d'Ivoire, le type de diaspora dominant dans un État est la diaspora de type II.

En outre, l'action de cette diaspora de type II est extrêmement influencée par les liens familiaux comme nous l'avons vu plus haut. En effet, si cette diaspora investit c'est parce qu'elle veut non seulement participer à la relance économique de son pays, mais aussi aider les proches laissés. Ce faisant, elle va continuer de faire des dons à travers les revenus générés bien souvent par les investissements. Ces dons vont servir à la consommation dans les ménages, à faire des dépenses consacrées à l'éducation, à l'alimentation, à la santé. Nous nous acheminons ainsi vers la diaspora de type I, *homo donator*, qui caractérise les sociétés à faible État social. Comme nous le voyons, la diaspora de type II et I a des liens intrinsèques dans un État qui sort d'une longue crise sociale et économique. Ces rapports d'influence des deux types de diaspora nous amènent à avancer qu'il existe une catégorie de type *homo oeconomicus donator* caractérisé par l'investissement (immobilier, microfinances, transport) destiné à la consommation familiale des bénéficiaires. Répondant donc à notre question de recherche nous dirions que la diaspora ivoirienne de la ville de Gatineau-Ottawa, loin d'être un simple prestataire de service ou d'être uniquement de type *oeconomicus* ou exclusivement de type *donator*, joue un rôle économique et social pour les ménages de son pays d'origine. C'est un apport qui met désormais en relation non plus deux catégories d'acteurs sociaux (*homo oeconomicus* et *homo donator*), mais une seule catégorie, l'*homo oeconomicus donator*. Ce rôle se traduit par les investissements réalisés lesquels servent pour une partie, à pallier aux difficultés de la consommation familiale des bénéficiaires.

5.2 Les limites des actions diasporiques

Ces limites tiennent aux insuffisances des initiatives individuelles d'une part et d'autre part à la politique ivoirienne de l'immigration peu renforcée sans oublier l'environnement politique et social parfois incertain.

5.2.1 L'insuffisance des initiatives individuelles

Nous avons vu dans les chapitres précédents les apports en dons, en nature ou en espèce de la diaspora de la ville de Gatineau-Ottawa. Cette diaspora ne se contente pas de faire des dons à leurs proches dans les pays d'origine, mais va jusqu'à la réalisation de micro, petites, et moyennes entreprises. La création de ces entreprises répond à deux objectifs : renforcer les capacités financières de l'entrepreneur lui-même quand il retourne dans son pays d'accueil et contribuer au recul de la pauvreté dans les ménages de leurs proches en les soulageant des besoins vitaux.

Force est donc de constater que ces entreprises sont gérées pour la plupart du temps par les proches parents des membres de la diaspora. Plusieurs justifications sont avancées par les membres de la diaspora lorsqu'ils transfèrent la gestion de leurs affaires aux parents proches. Il s'agit entre autre de la proximité avec le parent, la confiance qu'ils portent à ce dernier, ou de son autorité qu'il exerce sur les autres membres de la famille. Toutefois, la question de confiance est le motif principal. Or, certaines de ces entreprises ont été créées sans une bonne étude de marché et/ ou sans une évaluation de la rentabilité du projet. Les entreprises sont créées spontanément sur conseil et avec l'aide des parents qui ont la connaissance du terrain, mais peu outillées pour en déterminer la rentabilité du milieu d'affaires. En conséquence, ces initiatives individuelles s'exposent aux risques de voir des projets mort-né ou moins compétitifs en raison d'une mauvaise planification ou d'un plan d'affaires mal structuré.

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné plus haut, la gestion de ces entreprises est confiée aux membres de la famille qui n'ont aucune connaissance managériale ou en

gestion. Le critère de confiance est le seul retenu par le membre de la diaspora pour confier la gestion de son affaire à son parent. Le risque de faillite est plus grand, car la mauvaise gestion, le détournement, la dilapidation sont le plus souvent au rendez-vous. De plus, le financement de ces entreprises et les risques liés sont supportés exclusivement par le membre de la diaspora sans aucun accès au crédit ni aucune garantie bancaire. Il court ainsi le risque d'être essoufflé financièrement en cas de difficulté financière de l'entreprise ou de catastrophe naturelle ou humaine exposant l'entreprise à une cessation de paiement. Il est seul dans la réalisation de son affaire alors qu'un bon relais et des réseaux de soutien dans les pays d'origine pourraient éviter certains écueils. Le membre de la diaspora a besoin d'avoir des structures d'accueil dans son pays d'origine quand il veut investir ses économies. Enfin, même dans le pays d'accueil il faut qu'il y ait un cadre qui permette aux membres de la diaspora de se rencontrer et d'identifier les secteurs porteurs de richesse dans leur pays d'origine afin de se lancer avec succès. L'isolement des initiatives et la dispersion créent la dispersion des ressources et des efforts pour le pays d'origine.

Pour toutes ces raisons, nous pensons que les initiatives personnelles des membres de la diaspora, bien que génératrices d'emplois et de bien-être des populations locales, s'exposent à des limites endogènes (familles) et exogènes (environnement) qu'il y a lieu de corriger.

5.2.2 Une politique ivoirienne de la diaspora encore à la traine

Quand nous parlons de politique ivoirienne, il s'agit du manque ou de l'absence d'actions offensives du gouvernement ivoirien en faveur de toutes les actions diasporiques. Plus concrètement, jusqu'à ce jour, aucune structure adéquate n'existe pour coordonner toutes les initiatives des acteurs de la diaspora. Il est vrai qu'il existe désormais un ministère de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur. Mais au cours de nos enquêtes, les organismes et les personnes rencontrées ont déclaré n'avoir aucun contact avec ce ministère qui, à l'origine, était dédié à l'intégration africaine. De

plus, il nous semble que les acteurs de la diaspora accordent peu de crédit à ce ministère qui sert les intérêts politiques de quelques membres d'organisation politique.

Or, la mise en œuvre de véritables organismes se démarquant des sensibilités politiques et politiciennes, en vue d'encadrer les actions des acteurs de la diaspora, incitera à créer véritablement de la richesse dans les pays d'accueil. Prenons le cas de l'Amérique Latine. Un fonds d'investissement multilatéral (FIM) a été institué qui a pour but de financer des projets visant à réduire les transferts de fonds et à mettre à la disposition des ménages transnationaux des services bancaires formels. Ce mécanisme est une véritable réussite et un exemple pour les pays à fort taux d'immigration. Cet organisme incitatif des actions des acteurs de la diaspora n'a aucune couleur politique. Elle vise à créer seulement de la richesse nationale dans les pays membres²². Intervenant lors de la table ronde organisée par le Bureau du financement du développement des affaires économiques et sociales de l'ONU, Chukwu-Emeka a indiqué que chaque diaspora a ses particularités qu'il faut pouvoir faire ressortir afin de créer entre cette diaspora et son pays d'origine un lien productif. L'expert continue en reconnaissant que « *la grande difficulté que rencontrent les professionnels africains installés en Europe et Amérique du Nord vient d'abord de l'absence de structures de contact qui leur permettraient d'entretenir un dialogue avec les autorités de leur pays d'origine* »²³ (Chukwu-Emeka 2006 :1). La création d'un cadre stimulant et incitatif dans lequel les acteurs de la diaspora interviendront est nécessaire. Le membre de la diaspora ne doit pas être vu comme une menace lorsqu'il décide de s'installer dans son pays d'origine pour y faire

²²C'est le cas de Mexico qui fait la promotion des transferts de fonds collectifs pour faire en « sorte que la somme des envois de fonds des ménages individuels soit supérieure à la somme de leurs parties, mais les souscriptions au fonds créé pour mettre les contributions de la diaspora en concordance avec les projets de la communauté ont dépassé le montant initialement prévu » le rôle de la diaspora dans la construction de la nation-leçons à tirer par les États fragiles et les États sortants des conflits en Afrique, Banque Africaine de Développement 2011, p.9

²³ Chukwu-Emeka Chikezié est Directeur exécutif de la Fondation africaine pour le développement qui réunit des professionnels africains vivant au Royaume-Uni. Il a participé à la table ronde organisée par le Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU sur le thème « Favoriser la création d'entreprises dans les pays en développement : le rôle de la diaspora ». Cette table ronde s'est tenue le 06 octobre 2006.

des affaires. En effet, les cadres restés dans les pays d'origine sont réticents à toute ouverture surtout quand il s'agit de défendre les intérêts professionnels, partisans. Cette réticence est due à l'absence d'un cadre permettant à toutes les parties d'entretenir un dialogue constructif.

5.3 Perspectives pour une meilleure amélioration des actions de la diaspora

Dans cette partie, nous voulons répondre à la question suivante : quelles conditions faudrait-il réunir pour que les acteurs de la diaspora d'un pays en voie de développement jouent un rôle productif dans la création de richesse dont leur ménage ainsi que leur État d'origine ont besoin pour amorcer le développement?

À mon avis, l'une des premières mesures serait la synergie des visions entre le gouvernement ivoirien et la diaspora sur la manière de mobiliser les ressources de la diaspora pour le développement national. Cette mesure consiste pour nous, en un cadre d'échanges incitatifs qui puisse encourager et orienter les actions de la diaspora vers leur pays d'origine. L'enjeu pour le gouvernement ici est de pouvoir attirer les investissements de la diaspora. Deux questions se posent ici à notre sens : comment éliminer les barrières existantes pour attirer plus d'investissements de la diaspora dans les ménages? Et quel type de mesures incitatives peuvent être instituées pour attirer les investissements de la diaspora?

Avant de répondre à ces deux préoccupations, il est essentiel d'apporter une clarification sur la catégorie d'acteurs de la diaspora qui doit intéresser nos gouvernements. En effet, le plus souvent les autorités et les agences de développement ont tendance à s'intéresser qu'à la diaspora hautement qualifiée et aux investisseurs de la diaspora²⁴. Les grands forums nationaux et internationaux, les tables rondes ou autres conférences ayant pour enjeu développement et diaspora en Afrique, ne ciblent que les élites du continent ou

²⁴ Notre visite à l'ambassade de Côte d'Ivoire au Canada a permis de découvrir que les travailleurs ivoiriens hautement qualifiés et les gros investisseurs sont beaucoup plus sollicités.

ceux qui ont de grandes capacités financières pour faire avancer le continent africain. C'est notre constat et notre point de vue. Notre vision est d'ailleurs partagée par les auteurs Valérie Wolf et Stella Opoku-Owusu²⁵ qui estiment que :

« Les consulats et autres bureaux chargés des affaires de la diaspora au sein des ministères adoptent une vision plus holistique sur le visage de leurs diasporas (...) un nombre important de pays ont mis en place des mesures d'incitation. Ces mesures se concentrent principalement sur les transferts de fonds et les travailleurs hautement qualifiés » (Valérie Wolf et Stella Opoku 2016 :4). Pour nous, il faut associer tous les travailleurs moins qualifiés de la diaspora dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. C'est une ressource non négligeable capable de transformer les ménages même si la nature de leur engagement peut être différente des membres les plus qualifiés. D'ailleurs comme le dit Wolf et Opoku-Owusu, les impliquer dans les politiques gouvernementales est une forme de reconnaissance de « l'argent durement gagné, du savoir-faire et de l'engagement » (Wolf et Opoku 2016 :4). Leur rôle est donc essentiel.

Comment alors les impliquer tous sans exception? Il nous paraît plus logique que la diaspora ne doit pas être utilisée comme une solution- miracle à la mauvaise gouvernance, à l'instabilité politique et sociale et au manque de volonté politique dans la mise en œuvre des programmes de relance économique. La réunion des conditions propices aux affaires doit préexister avant tout engagement de la diaspora dans les ménages afin que cet engagement soit productif et ait un impact réel dans les pays d'origine.

Les principaux obstacles à l'investissement sont nombreux. Au cours de nos enquêtes, nos participants en ont souligné quelques-uns qui sont de nature politique, institutionnelle, sociale et juridique. Intéressons-nous au dernier obstacle par exemple,

²⁵ Ces deux auteurs ont élaboré le document contextuel sur les principales stratégies et pratiques notables dans la région du processus de de Rabat pour le centre international pour le développement des politiques migratoires ICMPD tenu à Bamako (Mali) les 05 et 06 octobre 2016.

c'est-à-dire les entraves légales auxquelles les membres de la diaspora sont confrontés. Il s'agit entre autre de l'inexistence de réglementations favorisant un climat d'affaires prospère. Pour Black et Castaldo (2009), lorsque ces législations existent, encore qu'elles s'avèrent trop rigides, trop protectrices ou trop procédurales. Or, l'absence de politique législative solide et transparente, les multiples entraves tarifaires, techniques, administratives freinent le développement des initiatives privées. Ainsi, malgré le retour d'un climat apaisant pour les affaires²⁶, la Côte d'Ivoire a un classement moins rassurant selon l'indice « Doing Business » (facilité à faire des affaires) de la Banque mondiale²⁷. Ce classement prend en compte plusieurs facteurs dans le cycle de vie d'une entreprise comme le règlement de l'insolvabilité, l'exécution des contrats, le commerce transfrontalier, le paiement des taxes et impôts, l'accès à l'électricité, l'enregistrement foncier, la création d'une entreprise. Instituer une réglementation favorable aux affaires, aux investissements donnera beaucoup plus d'opportunités aux acteurs de la diaspora ainsi que tout autre investisseur potentiel de s'engager dans le pays. Quelques exemples de mobilisation de la diaspora existent sur le continent africain dont le Sénégal, le Maroc et la Tunisie. Prenons ce dernier pays dont la politique de mobilisation de la diaspora par des mesures fortes et incitatives ont abouti à la création de 11 815 sociétés pour un investissement total de 308 millions de dollars EU et à la création d'environ 48 000 emplois. Par les mesures incitatives prises par les autorités on peut citer les exonérations des droits de douane sur les équipements importés, l'adoption d'un code des incitations

²⁶ Force est de reconnaître que depuis la fin de la crise, le gouvernement a fait des efforts pour mettre en place un climat propice aux affaires. Cependant beaucoup reste à faire au niveau institutionnel et structurel.

²⁷ La Côte d'Ivoire est classée 142^e sur 190 avec un score 52,31 selon la base de données Doing Business. Ce classement correspond à la période allant jusqu'à juin 2016. Cet indice indique le niveau de difficulté pour un entrepreneur à créer une petite ou moyenne entreprise. Voir <http://français.doingbusiness.org/rankings>

aux investissements et la création depuis 1988 de l'office des Tunisiens de l'extérieur par une loi (OTE)²⁸.

En outre, l'une des stratégies de mobilisation de la diaspora est de détenir une base de données de tous les ressortissants d'un pays résidant à l'extérieur de leur pays. Un répertoire de toutes les compétences ivoiriennes de la ville de Gatineau-Ottawa et mis à jour régulièrement facilitera les connexions de la diaspora avec les institutions de leur pays d'origine. Cette base de données contribuera certainement à améliorer la prise de conscience de la participation de la diaspora au développement social et économique de leur pays. Les institutions publiques des pays d'origine sont capables de jouer ce rôle d'identification de leurs ressortissants à l'étranger. Je pense aux ambassades aux consulats et autres représentations diplomatiques dont le personnel peut travailler en synergie avec les acteurs de la diaspora²⁹. Le gouvernement du Nigeria a offert des locaux dans son ambassade située à Washington DC, à l'organisation des Nigériens de la Diaspora (NIDO). Cette structure soutenue par le gouvernement nigérian gère toutes ses activités dans les locaux de l'ambassade et opère même dans les bureaux situés en Europe³⁰. Disposer de statistiques fiables sur les diasporas à l'étranger facilitera la mise en place des programmes adaptés à leur profil. La Sierra Leone a utilisé cette stratégie de mobilisation de la diaspora après la longue crise armée qu'a connu ce pays.

Par ailleurs, certains auteurs proposent comme stratégie de mobilisation, l'autorisation de la double nationalité aux acteurs de la diaspora. La double nationalité selon eux

²⁸ République Tunisienne, Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'étranger, Office des Tunisiens à l'étranger. [Online] <<http://www.ote.nat.tn>>, consulté le 29 mai 2017

²⁹ La Guinée, un pays voisin de la Côte d'Ivoire situé à l'ouest de la C.I, a mis en place une base de données sociales et professionnelles et un réseau de la diaspora dans 110 pays et 50 États des États-Unis et effectue un recensement des Guinéens vivant à l'étranger et le Kenya a amorcé cette politique, voir la conférence ministérielle sur la diaspora tenu au centre de conférence de Genève les 18 et 19 juin 2013 dont le thème est " les diasporas et le développement : trait d'union entre la société et l'État" site OIM-Office internationale pour la migration www.iom.int/sites/default/files/our_work/ICP/IDM/Dialogue, consulté le 29 mai 2017.

³⁰Groupe de la Banque africaine de développement www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and, consulté le 30 mai 2017.

facilitera les échanges entre les membres de la diaspora et leur pays d'origine puisque les tracasseries administratives lors des déplacements dans leur pays d'origine seront évitées. De plus, cette double nationalité resserrera les liens affectifs, émotionnels en leur donnant la possibilité d'avoir recours à des services publics dans leur pays d'origine, les prestations sociales et l'acquisition des titres fonciers plus facilement. Même si nous partageons ce point de vue, force est de reconnaître que la Côte d'Ivoire est plus souple sur la bi nationalité, car nos répondants sont unanimes à reconnaître les efforts des autorités ivoiriennes sur la question³¹. Toutefois, il existe de nombreux États africains qui n'autorisent pas la double nationalité³². En outre, l'émission d'obligations destinées à la diaspora pourrait être également une source de mobilisation en faveur de celle-ci. Selon les auteurs Ratha et Plaza, les fonds émis par la diaspora sont plus stables que les autres investisseurs étrangers, car leur perception du risque est plus faible en raison de la connaissance qu'ils ont de leur pays d'origine. C'est pourquoi émettre des obligations semble être une bonne stratégie de mobilisation de la diaspora et des ressources comme celles émises par l'Éthiopie.

Ces traitements spéciaux en faveur de la diaspora ne sont pas certainement partagés par certains nationaux, car pour eux, c'est faire la part belle aux nationaux d'un pays qui ont bien voulu vivre sur un autre territoire³³. Faut-il qu'un pays traite ses propres concitoyens comme s'il traitait les investisseurs étrangers? Ne fait-on pas de la diaspora une catégorie de citoyens à part entière? Pour nous, si la préoccupation trouve toute sa pertinence, la réponse à cette question se retrouve dans la question elle-même. En effet,

³¹ Le droit de vote est accordé aux ressortissants ivoiriens résidant à l'étranger.

³² Selon Dilip Ratha et Sonia Plaza, seuls 21 États sur les 54 que compte l'Afrique autorisent la double nationalité à leurs ressortissants. Dilip Ratha est économiste principal et chef à l'Unité des migrations et envois de fonds de la Banque mondiale et directeur du Migrating out of Poverty Research Consortium. Sonia Plaza est économiste principale à la même unité et chercheuse à l'IZA (Institute for the Study of Labor)

³³ Voir à ce propos, le point de vue de la représentante du Bénin lors de la table ronde organisée par le Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU sur le thème " Favoriser la création d'entreprises dans les pays en développement : le rôle de la diaspora". Cette table ronde s'est tenue le 06 octobre 2006.

la diaspora est elle-même une catégorie de citoyens à part, car elle jouit dans la majorité des cas d'une autre nationalité que celle de son pays d'origine. De ce fait, investir dans son pays d'origine ou contribuer à faire reculer la pauvreté n'est pas une obligation en soi pour cette classe de citoyens. Il faut encourager ceux qui restent attachés à leur pays d'origine, qui continuent à apporter le réconfort et le soulagement aux populations au niveau local. D'ailleurs, même au niveau national, certains privilèges ne sont-ils pas accordés à quelques nationaux d'un même pays en raison de leur profession, de leur titre? Le faire pour la diaspora est une reconnaissance explicite des actions qu'elle pose en faveur du développement.

CONCLUSION

Aux termes de notre recherche, il se dégage plusieurs observations que nous pouvons souligner.

D'abord, nous avons interviewé six acteurs de la diaspora résidants tous, dans la ville de Gatineau-Ottawa. Puis nous avons réalisé les mêmes entrevues avec six autres résidants de la ville d'Abidjan ayant des liens familiaux avec ceux de la ville de Gatineau-Ottawa. Ces deux catégories d'entrevues nous ont permis d'atteindre notre objectif qui était de décrire et de comprendre comment la diaspora de la ville de Gatineau-Ottawa contribuait au développement des ménages de la ville d'Abidjan. Nous voulions comprendre les secteurs dans lesquels la diaspora intervenait pour soulager les différents ménages. Mais une question principale orientait surtout notre recherche :

De quelle manière certains membres de la diaspora ivoirienne résidents à Gatineau-Ottawa contribuent-ils au développement socio-économique de leur pays d'origine?

Pour une compréhension du rôle joué par la diaspora, nous avons appréhendé dans notre problématique, la définition universelle, régionale et locale de la diaspora. Cette définition nous a permis de comprendre que c'est un concept dynamique qui a évolué au fil des années en lien avec le concept actuel de migrations transnationales et internationales. Notre problématique a permis aussi de relever l'ambivalence de ce concept qui représente non seulement un gain pour les pays de départ, mais aussi une perte pour eux. La construction de notre cadre conceptuel s'est fait autour du concept de développement. Mais bien avant, nous avons pris le soin de présenter le contexte général de la Côte d'Ivoire avant et après la crise militaire de 2010. Pour notre cadre théorique, nous avons choisi la théorie de la diaspora homo oeconomicus et la diaspora homo donator car la transformation sociale des ménages passe par les investissements

et les apports des acteurs. C'est à partir de ce cadre théorique que nous avons dégagé le cadre opératoire.

Comme nous l'avons dit plus haut, notre étude a permis d'étudier dans la partie méthodologique un échantillon de douze répondants grâce à des entrevues semi-dirigées sur la base de questions semi-ouvertes et fermées. Nous avons procédé dans cette partie à une analyse principalement qualitative et plus spécifiquement l'analyse thématique du contenu. Ce qu'il faut préciser dans cet échantillon que nous avons analysé, est qu'il est de taille réduite et qu'il n'est pas représentatif de la population diasporique de la ville de Gatineau-Ottawa. En conséquence, les résultats de cette étude ne doivent pas être généralisés à tous les acteurs de la diaspora et encore moins à toute la population immigrante de la ville de Gatineau-Ottawa. Toutefois, force est d'admettre que ces résultats sont une source d'informations et de connaissances sur la contribution de la diaspora canadienne et le développement des ménages dans leur pays d'origine. Elle contient des informations judicieuses sur l'immigration et le développement régional. Dès lors, cette étude a une pertinence en relation avec l'immigration et le développement régional.

Cette pertinence se justifie à deux niveaux : d'abord, quand on parle du développement régional ou territorial, c'est un processus participatif de construction collective. Il se construit en effet, avec le plus grand nombre d'acteurs d'un même territoire que sont les pouvoirs publics, les populations, les institutions, les acteurs économiques. Or, cette étude vient de montrer que ce développement régional ne peut se faire sans la diaspora, cet acteur qui joue « de manière populaire et informelle, le rôle d'un État social populaire et informel » (Assogba 2009 :14). Cet acteur se trouve très souvent en première ligne là où les services publics sociaux sont défaillants (c'est l'exemple du système d'assurance maladie) si bien que certains se sont interrogés si cet acteur est « une classe moyenne en délocalisation partielle ou par procuration? » (Afrique contemporaine 2012 :1). Ensuite, comme acteur du développement dans leur pays d'origine, la diaspora participe également à l'effort du développement dans leur pays d'accueil. Les profils de nos

répondants ont révélé qu'ils ont une vie professionnelle assez stable dans leur pays d'accueil et ce sont des personnes qualifiées dans leur domaine respectif.

Comme nous l'avons déjà souligné, notre recherche a une pertinence scientifique et théorique. En effet, elle contribue irrémédiablement à découvrir de nouvelles données intéressantes sur le phénomène de l'immigration qui est d'ailleurs d'actualité et renforce par ce fait la documentation déjà existante sur la diaspora et le développement des ménages en situation post crise. Par ailleurs, cette étude qui s'intéresse à la situation des ménages en lien avec les apports de la diaspora ivoirienne dans ces ménages ivoiriens donne des pistes de solutions et des stratégies inclusives aux autorités ivoiriennes pour mieux coordonner les actions de la diaspora pour une plus grande participation au développement du pays. De l'autre côté, cette étude sensibilise la diaspora sur les avantages d'une plateforme commune afin de mieux s'organiser dans le pays d'accueil.

Les résultats de cette recherche révèlent d'une part que les membres de la diaspora ivoirienne sont plus enclins à bâtir les projets individuels que les projets collectifs et d'autre part les initiatives individuelles sont orientées pour la plupart du temps dans les métropoles en lieu et place des régions les plus reculées.

Si les initiatives individuelles sont louables, force est de souligner qu'il ne s'agit pas des actions diasporiques au sens organisationnel ou structurel du terme diaspora. Il s'agit de quelques initiatives de personnes voulant aider leur pays face à la défaillance de l'État social. Ces actions ont un impact moins influent qu'une action associative touchant divers secteurs de la vie économique et sociale de la Côte d'Ivoire. Dans le cadre de projets entrepris par une association regroupant plusieurs membres, l'impact aurait certainement été plus influent. C'est pourquoi, nous avons hésité dans notre étude, à parler des actions diasporiques plutôt que d'initiatives individuelles. Ces initiatives ont un impact beaucoup plus réduit dans la mesure où elles ciblent des individus ou tout au plus une cellule familiale. Dans une telle hypothèse, pourrait-on alors encore parler d'une conscience nationale de la diaspora ivoirienne plutôt que d'une conscience

familiale ou ethnique? Notre étude étant limitée aux ménages ivoiriens, nous ne pouvons pas alors répondre à une telle interrogation puisque notre échantillon visait non pas les associations mais les individus.

Quoiqu'il en soit, nos résultats démontrent que même les projets individuels sont focalisés au centre et non à la périphérie. Toutes les réalisations de nos répondants sont situées dans la grande métropole d'Abidjan au détriment des régions les plus reculées qui en ont le plus besoin. Si leurs choix se justifient en termes de retour sur investissement (les conditions économiques sont beaucoup plus favorables), il est cependant déplorable du point de vue du développement territorial. L'impact des réalisations sur les populations rurales contribue à réduire l'écart du déséquilibre régional d'un côté et à diminuer le fossé entre les couches sociales. Toutefois, il est à souligner que notre échantillon s'est limité dans la grande métropole, il faut relativiser notre affirmation.

À la suite de cette étude, la question qu'on se pose est de savoir si la diaspora est un acteur de développement ou un simple prestataire de service quand il est sollicité dans les ménages dans une ville comme Abidjan. À la lumière de notre étude sur la contribution de la diaspora de la ville de Gatineau-Ottawa et le développement socioéconomique des ménages, nous pouvons clairement affirmer avec le cadre de référence de Yao Assogba, que la diaspora ivoirienne est homo oeconomicus. Quand elle arrive dans le pays d'accueil, elle se constitue une épargne individuelle, cherche des opportunités d'investissement, prend des initiatives individuelles et injecte des fonds dans les secteurs comme le transport, l'immobilier ou l'envoi de marchandises des pays d'accueil vers les pays d'origine. Une fois ces investissements réalisés, une partie des revenus issus des investissements va servir à la consommation individuelle des ménages de leur pays d'origine. Cette consommation se traduit pour les bénéficiaires par l'accomplissement des dépenses de base dans l'alimentation, l'éducation, la santé, les situations d'urgences. Tous nos répondants que nous avons interrogés ont estimé que même s'ils faisaient des transferts de fonds de manière ponctuelle dans leurs premières

semaines d'arrivée au Canada, ils ont commencé par identifier prioritairement les secteurs porteurs dans leur pays. Avec la fin de la crise qui a duré plus d'une décennie en Côte d'Ivoire, les opportunités d'investissement étaient donc plus grandes. Ils se sont lancés dans les affaires afin de préparer leur retour, mais aussi aider leur parent resté au pays. Cette diaspora n'est ni alors exclusivement homo oeconomicus, ni exclusivement homo donator mais homo oeconomicus donator. C'est un véritable partenaire au développement aux côtés des ONG, des bailleurs de fonds, les gouvernements locaux, la société civile³⁴. L'Union Africaine a pu qualifier cette diaspora de sixième région d'Afrique et les autorités ivoiriennes disent qu'elle représente la trente-deuxième région de la Côte d'Ivoire³⁵. Lors de la conférence ministérielle sur la diaspora, les experts réunis ont affirmé que :

« Les migrants et les diasporas, par leur rôle dans la société, peuvent contribuer de manière déterminante au développement dans leur pays d'origine et d'accueil. Ils créent des sociétés diverses, pouvant être dynamiques, innovants et ouverts au commerce et aux investissements internationaux, ainsi qu'aux compétences et aux connaissances existant à l'échelle mondiale. Étant donné qu'ils connaissent bien leur pays d'origine et d'accueil, ils peuvent agir en tant que facilitateurs et intermédiaires, permettant ainsi de réaliser des économies³⁶ »

Si leur rôle est reconnu sur le plan local, régional et à l'échelle mondiale en tant que partenaire au développement, les autorités doivent prendre des mesures incitatives à l'image des acteurs de développement traditionnels, pour optimiser leur participation

³⁴ Le NEPAD (le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) a reconnu dans son programme d'action que la diaspora est un partenaire au développement. Ce programme d'action a été élaboré par les chefs d'États africains et adopté au sommet du G8 à Kananaskis, en Alberta les 26 et 27 juin 2002.

³⁵ C'était l'un des thèmes du 2e forum de la diaspora ivoirienne qui s'est déroulé à Abidjan les 22 et 23 mai 2017 "Diaspora ivoirienne 32^e région de la Côte d'Ivoire". Il existe 31 régions en Côte d'Ivoire.

³⁶ Voir aussi le document d'information pour la Table ronde 1.2 lors de la réunion du Sommet 2012 du FMMD. Disponible à l'adresse : http://www.gfmd.org/documents/mauritius/gfmd12_mauritius12_rt_1-2-background_paper_fr.pdf.

pleine et entière dans leur pays d'origine, mais aussi dans les pays d'accueil. Ainsi, l'obtention d'un double statut juridique comme la citoyenneté favorisera la participation à la vie économique, culturelle, politique, sociale et communautaire non seulement dans les pays d'origine, mais aussi dans les pays d'accueil. Certains États considèrent même que leur diaspora est les ambassadeurs de leur pays auprès des pays d'accueil, car ils contribuent à jeter les ponts entre les deux pays et à valoriser l'identité nationale à diverses fins comme le tourisme³⁷. Je pense que le gouvernement ivoirien devrait agir plus énergiquement en faveur de sa diaspora dans une situation de post crise comme celle vécue actuellement. Agir énergiquement selon nous c'est de mobiliser cette diaspora par des actions concrètes :

- L'organisation non pas d'une ou deux journées pour la diaspora, mais d'un mois de la diaspora au cours duquel diverses activités comme les foires, les conventions seront organisées.

- Pour un pays qui sort d'une crise, elle devrait cartographier les acteurs de la diaspora pour savoir dans quelle mesure elle pourrait contribuer au besoin de main-d'œuvre en vue de la reconstruction du pays après la guerre. Les acteurs de la diaspora sont les premiers à intervenir quand éclate une crise humanitaire, naturelle ou militaire dans les pays d'origine. De plus, elles peuvent influencer l'opinion publique dans les pays d'accueil en vue d'un règlement durable d'une crise et aider à mobiliser les fonds quand survient la crise.

- La mise en œuvre par les autorités locales du pays d'origine d'un cadre légal plus attractif et plus adapté à la situation de la diaspora tenant compte du statut de double nationalité de certains de ses membres. Il ne s'agit pas de créer des privilèges pour les

³⁷ C'est l'exemple du Bangladesh et des philippines qui considèrent que leurs expatriés sont des promoteurs du pays et de sa culture, voir la conférence ministérielle sur la diaspora tenu au centre de conférence de Genève les 18 et 19 juin 2013 dont le thème est " les diasporas et le développement : trait d'union entre la société et l'État" site OIM (organisation internationale pour les migrations) www.iom.int/sites/default/files/our_work/ICP/IDM/Dialogue

membres de la diaspora qui sont en porte à faux avec leur pays d'origine mais de soutenir les initiatives privées en levant les obstacles et les procédures fiscales souvent lourdes qui freinent leurs actions.

- Promouvoir des facilités, voire instaurer un régime d'exception en période de crise pour la diaspora. Par exemple, lever les barrières douanières et tarifaires en période de sinistre ou de crise grave dans le pays d'origine, lever les entraves juridiques, techniques, administratives sur l'importation des biens d'équipement sanitaire.

BIBLIOGRAPHIE

Abdou Salam, F. (2005). La gouvernance multidimensionnelle et la reconfiguration des interactions entre les États et les mouvements citoyens en Afrique de l'Ouest et du centre. *Anthropologie et Sociétés*, 29 (3), 123-138.

Adolehoume, J.K. (2007). Pour une participation de la diaspora au développement du Togo : le programme TOKTEN, <http://www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=18&idnews=7839&f=>, consulté en novembre 2015.

Agbobli, C. (2017). *La diaspora togolaise, des années 1960 à nos jours : histoire répartition géographique et apports dans le développement économique du Togo*. Éd. Harmattan.

Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et une approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique*. Sainte Foy : presses Québec

Amin, S. (1970). *L'accumulation à l'échelle mondiale : critique de la théorie du sous-développement*. Paris : Anthropos.

Ammassari, S. (2004). Gestion des migrations et politiques de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest. Bureau international du travail, *cahier des migrations internationales*, 92 p.

Amstrong, J.-A. (1976). Mobilized and proletarian diasporas, *American Political Science Review*, 70 (2), 393-408

Assogba, Y. (2002). Et si les Africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique? *Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités*, université du Québec en Outaouais, 14 p.

Assogba, Y. (2004). *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*, Sainte-Foy : Les presses universitaires de Laval.

Assogba, Y. (2009). Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agents de développement. *Alliance de recherche université communauté (ARUC-ISDC)*. 26, université du Québec en Outaouais (UQO), 11p.

Banégas, R et Losch, B. (2002). La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion. *Politique africaine*, 87 (3), 139-161.

Banque Africaine de Développement (2011). Le rôle de la diaspora dans la construction de la nation-leçons à tirer par les États fragiles et les États sortants des conflits en Afrique in <https://www.afdb.org/fr/documents/document/the-role-of-the-diaspora-in-nation-building-lessons-for-fragile-and-post-conflict-countries-in-africa-2011-afdb-26032/>, consulté le 24 mai 2017.

Banque mondiale (2011). Migration and Remittances, *Factbook Washington*, 2nd éd.

Bardin, L. (1977). *L'analyse du contenu*. Paris : presses universitaires de France.

Bauer, A (2006). Émigration : des flux financiers à valoriser. *Les Échos.fr*.

Beaudet, P. et Sow, A. (2014). L'État et le développement. Dans Beaudet, P (dir.), et Haslam, A (dir.), *Enjeux et défis du développement international* (p. 31-53). Ottawa : les presses de l'université d'Ottawa.

Belem, G. (2006). Le développement durable en Afrique : un processus sous contraintes. Expériences de l'industrie minière malienne. *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*. 7(2). URL : <http://vertigo.revues.org/2242>. Consulté en ligne en octobre 2016.

Black, R et Castaldo, A. (2009). Return Migration and Entrepreneurship in Ghana and Côte d'Ivoire: the role of capital Transfers. *Tijdschrift voor Economische en sociale Geografie*.

Bordes-Benayoun, C. (2012). La diaspora ou l'ethnique en mouvement. *Revue européenne des migrations internationales*. 28(1). URL : <http://remi.revues.org/5700> consulté le 20 août 2016.

Bossard, L. (2003). Peuplement et migration en Afrique de l'Ouest : une crise régionale en Côte d'Ivoire. *Afrique contemporaine*, 206, (2), 151-165. doi:10.3917/afco.206.0151.

Cardoso, H. (1984). *Les idées à leur place : le concept de développement en Amérique latine*. Paris : A.M. Métaillé.

Charbit, Y. et Feld, S. (2008). Les migrations internationales et les transferts de ressources vers les populations des pays en développement. *Mondes en développement*, 142 (2), 53-66. Doi:10.3917/med.142.0053.

Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique, dans Gauthier, Benoit, *recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*. Presse de l'Université du Québec : Montréal.

Chivallon, C. (2004). *La diaspora noire des Amériques : expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris : CNRS éditions, coll. « Espaces et milieux ».

Comité national des jeux de la francophonie, (2015).
<http://news.abidjan.net/h/505059.html>, consulté en décembre 2015.

Condamines, C. (1993). Les immigrés, atouts du développement. *Le Monde diplomatique*, 477, 25 -43.

Dembélé M. (2001). Le financement du développement et ses alternatives : le rôle des mouvements sociaux et politiques. *Alternatives Sud*, 8 (3), 229-251.

Diarra, L. (2016), terrorisme international, la réponse de la Côte d'Ivoire, Éditions Harmattan

Dictionnaire Hachette (2009) Édition, option 9.

Dijon, X. et al. (2011). *L'éthique du bien commun en Afrique: Regards croisés*. Paris : L'harmattan.

Dione, B. (2012). *L'accommodation des valeurs professionnelles aux valeurs culturelles chez les bibliothécaires universitaires sénégalais*. Montréal : Université de Montréal, FES.

Doucet, C. et Favreau, L (2006). Les diasporas ouest-africaines, agents de développement? *Cahiers de recherche en développement communautaire*, série comparaisons internationales. 30. Université du Québec en Outaouais, 33p.

Doumbia, F. (2009). *Le concept de développement aujourd'hui en Afrique ou le paradoxe d'un concept sous-développé*. Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

Duruflé, G., (1988) *L'ajustement structurel en Afrique : (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*. Paris : Karthala.

El Mouhoub, M. (2012). Les migrations internationales, leurs dynamiques et leurs effets, sortir des idées reçues, <http://ses.ens-lyon.fr/les-migrations-et-leur-impact-economique-174426.kjsp>, consulté en octobre 2015.

Excel Africa (2007). Sénégal : Émigration- l'élite de la diaspora sénégalaise rentre au pays, Dakar. *Sénégal Ouestaf.com* (Dakar) <http://www.excelafrica.com/fr/2011/02/03/senegal-emigration-lelite-de-la-diaspora-senegalaise-rentre-au-pays/>.

Gaillard, J. Gaillard, A.M. (1998). Fuite des cerveaux, retours et diasporas. *Futuribles*. 228, 25-49

Garda, C. (2002). Les missions d'assistance internationale à la reconstruction : l'exemple de l'intervention américaine. *Fiches Irénées*, Paris.

Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. 11^e édition, Dalloz.

Halary, C. (1994). *Les exilés du savoir : les migrations scientifiques internationales et leurs mobiles*. Paris : Harmattan.

Haslam, A. (2014). Les enjeux théoriques : mutations, cycles, contestations. Dans Beaudet, P (dir.), et Haslam, A (dir.), *Enjeux et défis du développement international* (p. 9-29). Ottawa : les presses de l'université d'Ottawa.

Hettlage, R (2012) « Diaspora : esquisse d'une théorie sociologique », *Tracés. Revue de Sciences humaines*. <http://journals.openedition.org/traces/5567>

Kalonji, C. (2012). *La face cache de la solidarité africaine*. Slate Afrique du 19/1 012 012. <http://www.slateafrique.com/833/face-cachee-solidarite-africaine>

Keita, S. (2009). La contribution des Maliens de l'extérieur au développement de leur pays. *Conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement* (CNUCED). Réunion spéciale sur la contribution des Migrants au développement, 29 juillet 2009.

Kouvibidila, G.J. (2009). *La fuite des cerveaux africains*. Paris : Harmattan.

Latouche, S. (2004). *Survivre au développement*. Paris : Éditions des Mille-et une-nuits.

Letourneau, J. (2006). *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*. Montréal : Boréal.

Mace, G. et Pétry, F. (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : presses de l'Université Laval.

Milton M., (1964). *Assimilation In American Life*, New York, Oxford University Press.

- Moundounga, P. (2009). Le Gabon et le nouveau partenariat africain au développement : pour une sociologie politique des institutions en Afrique *Publobook*, 534 p.
- Mourad, A. (2013). Les politiques de connexion avec la diaspora marocaine. *Hommes et migrations*, 1303, 126p
- Ndongmo, M. (2006). *Éducation scolaire et lien social en Afrique noire*. Paris : L'Harmattan.
- Paquette, C. (1982). *Analyse de ses valeurs personnelles*. Montréal : Québec/Amérique.
- Perroux, F. (1964). *L'économie des jeunes nations. Industrialisation et groupements des nations*. Paris : presses universitaires de France.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod
- Ratha, D. et Plaza, S. (2011). Mettre à profit les diasporas. L'Afrique peut mettre à contribution ses millions d'Émigrants dans *Finance et développement*, pp 48-51.
- Rist, G. (2001). *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, 2^e éd., Paris : Presses de Sciences Po.
- Rostow, W. (1963). *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Éditions du seuil.
- Shorter, E. (1977). *The making of the modern family*:New York, Basic Books, Inc., Publishers.
- Sonntag, R. (1994). Les vicissitudes du développement, *revue internationale des sciences sociales*. 140 juin p.268-288
- Stéphane, Dufoix. (2003). *Les diasporas*, Paris : Presses universitaires de France, coll. Que sais-je?
- Vidal, C. (1994). La « solidarité africaine » : un mythe à revisiter. » *Cahiers d'Études africaines*. (34) 136.
- Wolf, V. et Opoku-Owusu, S. (2016). L'engagement de la diaspora dans le domaine de l'investissement et de l'entrepreneuriat : principales stratégies et pratiques notables dans la région du Processus de Rabat, *document contextuel ICMPD*.

(2012). Les diasporas africaines constituent-elles une classe moyenne en délocalisation partielle ou par procuration ?. *Afrique contemporaine*, 244, (4), 118-119. Doi:10.3917/afco.244.0118.

Annexe 1: GRILLE D'ENQUÊTE



Catégories d'interviewés :

1-Femmes majeures ayant une responsabilité dans le ménage et un lien de parenté étroit avec un parent ayant immigré et bénéficiaires des ressources de la diaspora

2-Hommes majeurs chef de famille dans le ménage ayant un lien proche avec le parent ayant immigré.

Le questionnaire sera personnel pour tenir compte des caractéristiques de chaque ménage de personnes rencontrées. Les mêmes thèmes seront cependant abordés avec chaque ménage.

Thème 1 : mode de vie

1-Quel est le moyen de transport que vous utilisez pour vos déplacements?

2-Dans quelles épiceries magasinez-vous?

3-Quels sont vos passes temps préférés ?

4-Le repos est-il important pour vous ? Pourquoi?

5-Que pensez-vous des activités sportives ?

Thème 2 : influence dans son environnement

1-Êtes-vous sollicité par vos proches et de quelle manière?

2-Faites-vous partie des associations ou groupements communautaires? Si oui quelle est votre contribution ?

3 -Que pensez-vous des personnes qui viennent le plus souvent vous rendre visite?

4-Depuis le départ de votre parent au Canada, quelle perception votre entourage a de vous?

Thème 3 : soutien social

1-Quelle est votre perception sur le bilan de santé ?

2- combien de repas prenez-vous par jour?

3 -Quelle importance accordez-vous aux événements comme les funérailles, les mariages, les cérémonies religieuses?

4-Depuis le départ de votre parent au Canada comment vous vous sentez?

5-Avez-vous des enfants? Si oui, quel est le parent qui assure la scolarité?

Thème 4 : Appui économique de la diaspora

1-Êtes-vous propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle vous vivez ?

2-Quelles sont les sources de vos revenus?

3-Depuis le départ de votre parent, ya t-il eu des changements importants dans votre gestion des finances? Si oui dites comment ?

Annexe 2: FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

LA CONTRIBUTION DE LA DIASPORA DE GATINEAU-OTTAWA AU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE DES MÉNAGES DE LEUR PAYS D'ORIGINE : LE CAS DES MÉNAGES DE LA VILLE D'ABIDJAN.

**Serge Natoua –Département des sciences sociales du développement territorial-
Loum Ndiaga**

Nous sollicitons par la présente votre participation à la recherche en titre, qui vise à étudier comment les ménages de la ville d'Abidjan arrivent à faire face aux charges quotidiennes grâce à l'apport de leurs parents vivant dans la ville de Gatineau-Ottawa au Canada.

Votre participation à ce projet de recherche consiste à une entrevue de 1h30mn dans le lieu de votre choix.

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée grâce à des noms fictifs empêchant de retracer votre ménage. Pour préserver votre identité, votre profil familial ainsi que le nom de votre parent résidant au Canada ne seront pas inclus dans mon mémoire mais la cueillette des données sera utilisée aux fins de statistiques et d'analyse qualitative. Les résultats seront diffusés pour le besoin d'un mémoire de maîtrise en développement territorial.

Nous conserverons les données sous clé dans ma bibliothèque personnelle mais aussi dans mon ordinateur portable situé à Gatineau et les seules personnes qui y auront accès sont moi-même Serge Natoua, le chercheur de cette étude.

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Les risques associés à votre participation sont minimaux et le chercheur s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. Le seul inconvénient est le temps passé à participer à l'étude, soit environ 1h30mn. Les bénéfices directs anticipés sont la contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la contribution de la diaspora de la ville de Gatineau-Ottawa en Côte d'Ivoire.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec le chercheur étudiant Serge Natoua résidant au 576 boulevard cité des jeunes à Gatineau J8Z1L2. Mes coordonnées téléphoniques 819 319 3720. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, communiquez avec André Durivage, 283, boulevard Alexandre tâché, Case postale 1250, succursale Hull Gatineau Québec Canada J8X3X7, téléphone : 819 595 3900 poste 3953, président du comité d'éthique de la recherche de l'université du Québec en Outaouais.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques et professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Avec votre permission, nous aimerions pouvoir conserver les données recueillies à la fin du présent projet pour d'autres activités de recherche dans le même domaine pour lequel vous êtes toujours invités à participer. Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir les relier à votre identité. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthiques que pour le présent projet.

Il n'est pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente recherche. Si vous refusez, vos données seront détruites à la fin du présent projet. Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de 5 ans après la fin du présent projet et ensuite détruites.

- J'accepte une utilisation secondaire des données que je vais fournir

- Je refuse une utilisation secondaire des données que je vais fournir

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Nom du participant : _____

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom du chercheur _____

Signature du chercheur : _____ Date : _____